

PARTICIPATION AU CONCOURS "LES PINCEAUX DE LA PAIX"

**25 000 ÉTABLISSEMENTS
SCOLAIRES ET 10 MILLIONS
D'ENFANTS CIBLÉS**

Page 5

«LA MÉDITERRANÉE TRANSFORMÉE EN «VASTE CIMETIÈRE»

**LA LADDH
ACCUSE L'UE**

Page 4

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2467 - Lundi 27 avril 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT
D'AFRIQUE JUDO

**TREIZE
MÉDAILLES,
L'ALGÉRIE
TERMINE
À LA 2E PLACE**



Page 17

LES TRANSPORTEURS FACE AUX USAGERS

**LES USAGERS
TOUJOURS
EXASPÉRÉS PAR
LES TRANSPORTS
À ALGER**



Page 4

AUGMENTATION DE SALAIRE

**LES DÉPUTÉS
REVIENNENT
À LA CHARGE**

Page 3

**KHOMRI L'A ANNONCÉ
BIENTÔT
UN CONSEIL
SUPÉRIEUR
DE LA JEUNESSE**

Page 6

CAMPAGNE CONTRE LA VIOLENCE
FAITE AUX ENFANTS

**« ENFANCE ZÉRO
VIOLENCE, ZÉRO
VIOLENCE...
DITES-LE ! »**



Page 3



AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST
**REPRISE DU PROCÈS EN
PRÉSENCE DES AVOCATS
DE CHANI MEDJDOUB**

Page 5

GRAVE ACCIDENT A TIZI OUZOU

**LES TROIS DISPARUS
N'ONT TOUJOURS
PAS ÉTÉ RETROUVÉS**

Page 3



2.500
ans d'histoire et
des vestiges à
Constantine.

7,9
est la magnitude
d'un séisme qui a
frappé le Népal.

27
morts dans des
combats dans le
sud du Yémen.

Le ministère de l'Education veillera à la "régularité" du recrutement des enseignants

Le ministère de l'Education nationale veillera à la "régularité" de l'opération de recrutement sur titre de plus de 19.000 postes budgétaires, prévue le 27 mai prochain, a indiqué jeudi le directeur des ressources humaines au ministère, Abdelhakim Belabed. "Nous veillerons à la transparence et à l'équité de l'opération de recrutement", a indiqué M. Belabed sur les ondes de la chaîne III de la Radio algérienne, précisant qu'il y aura "des contrôles inopinés" pendant le déroulement de l'opération. Il a déclaré que des inspections "auront lieu même le jour du concours", mettant en garde contre "tout agissement de nature à entacher la crédibilité de l'opération". Rappelant que le dépôt des dossiers prendra fin le 12 mai prochain, le même responsable a souligné que la

ministre de l'Education nationale (Nouria Benghabrit) a instruit l'ensemble des directeurs de l'éducation au niveau des wilayas du pays pour un déroulement "adéquat" et "serein" de l'opération du recrutement. S'agissant des spécialités concernées par le concours, l'intervenant a fait savoir que "des profils ont été autorisés à participer à ce concours", citant 16 spécialités qui "vont enrichir les profils de l'enseignement primaire". L'opération, note le responsable, "concerne les titulaires de licences didactiques", relevant, par ailleurs, "la dimension informatique qu'on est en train d'installer dans les trois paliers de l'enseignement à l'ère des nouvelles technologies".

Les chantiers de réhabilitation du patrimoine constantinois tardent à démarrer



Autour du site antique de Tiddis, le plus important vestige archéologique de l'époque romaine dans la région de Constantine, quelques ouvriers s'affairent à préparer la pose de la nouvelle clôture, des travaux pourtant entamés au printemps 2014. Annoncés et lancés en 2014 par les institutions chargées de la gestion et de la sauvegarde du patrimoine culturel, plusieurs chantiers de réhabilitation de sites archéologiques antiques ou de restauration de la vieille ville de Constantine accusent un grand retard, ce qui a conduit au report d'autres programmes. Dans cette ville forte bâtie sur des vestiges numides, l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc), qui gère les lieux, avait prévu

d'élargir les limites du site, déplacer en dehors du périmètre l'actuel parking des visiteurs et installer des infrastructures d'accueil. Inscrite au programme des préparatifs de la manifestation "Constantine capitale de la culture arabe 2015", ce projet prévoyait également l'aménagement d'un petit musée et d'une aire de loisir implantée au sommet de la montagne. Même si le directeur du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) avait affirmé en 2014 qu'une étude "préalable" et un "sondage" du terrain "devraient être effectués avant tout aménagement de ce site", l'Ogebc n'a toujours pas pris les dispositions correspondantes.

Egalement inscrit au programme des préparatifs, la mise en valeur du tombeau royal de Massinissa, patrimoine historique qui remonte à plus de 2200 ans, est elle aussi différée même si le tombeau reste clôturé et gardé. Les premiers travaux de déblayage entamés en avril 2014 dans plusieurs lieux de culte et édifices publics auguraient d'une suite prometteuse des travaux pour la vieille médina, et les habitants et commerçants de la Souika se disaient confiants de voir les lieux renaître pour ainsi dire de leurs ruines. L'actuelle ministre de la Culture, Nadia Labidi, a déclaré dernièrement que les travaux de réhabilitation de la vieille ville de Constantine avaient été "différés" car leur préparation et leur exécution "demandent du temps", sans préciser toutefois la date de redémarrage des travaux.

Signature d'un accord de coopération entre l'Ecole de conservation du patrimoine et l'université Paris 8

Un accord de coopération scientifique et pédagogique sur la conservation du patrimoine culturel a été signé jeudi à Alger entre l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels et l'université française Paris 8.

Cet accord vise à intensifier la coopération scientifique entre les deux universités dans les domaines de la numérisation, de la documentation et de la valorisation des biens culturels.

Il porte sur la formation universitaire, la formation continue des cadres du secteur, la production de documentation et la recherche appliquée, a indiqué la directrice de l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, Samia Chergui.

Pour sa part, la présidente de l'université Paris 8, Danièle Tartakowski, a insisté sur l'importance d'une coopération internationale "créatrice de plus-value scientifique en matière de recherche".

La sortie de la première promotion de l'école, ouverte en 2012, est attendue cette année. Les futurs diplômés devraient intervenir en qualité d'assistants-conservateurs de musée.

La directrice de l'école a également annoncé le lancement, "à la prochaine rentrée universitaire", de deux masters en conservation des biens culturels, et en restauration des mosaïques ainsi que la signature prochaine d'un accord de coopération avec un institut italien spécialisé.

En vacances à New York, ces policiers suédois deviennent des héros

Quatre policiers suédois en vacances à New York ont accédé à une gloire soudaine quand ils sont intervenus pour séparer les protagonistes d'une bagarre sanglante dans le métro. Les quatre jeunes hommes, blonds et costauds, avaient pris le métro pour aller assister à la pièce Les Misérables sur Broadway jeudi 23 avril quand le conducteur de la rame a soudain fait appel à d'éventuels policiers dans le train. "Nous avons pensé que peut-être quelqu'un avait besoin d'aide", a raconté Samuel Kvarzell, un policier débutant de 25 ans dont les propos ont été rapportés par la police de New York. Les jeunes hommes ont alors trouvé deux sans domicile fixe en train de se battre : "L'un des gars était sur l'autre donc on les a séparés", a ajouté Markus Asberg, 25 ans, au New York Post. Asberg a protégé la victime, qui saignait de la bouche, pendant que ses trois collègues immobilisaient l'agresseur en attendant les agents de la police de New York.

La poule de ville a le vent en poupe

La municipalité a proposé à ses administrés d'adopter une poule. Soixante pondeuses vont ainsi être distribuées gratuitement aux habitants prêts à tenter l'aventure. Les poules de ville, voilà une tendance qui se confirme. "Cela fait plusieurs années que les gens se mettent à reprendre des poules chez eux", commente l'éleveuse, Isabelle Sauze.

À Pierre-Bénite, l'opération s'effectue dans le cadre d'une politique de développement durable. Une poule peut avaler jusqu'à 150kg de déchets par an. Chaque adoptant s'est engagé à garder son volatile durant au moins deux ans, et à bien les traiter. "On a demandé un minimum d'un m2 d'abri (...) par poule, et 10 m2, pour deux ou trois poules, de jardin sur lesquels elles peuvent s'ébattre", explique Jocelyne Clauzier, conseillère municipale. L'opération a coûté 800 euros à la mairie. Dans plusieurs mois, une mesure sera effectuée pour savoir si la présence des poules a permis de diminuer les déchets.

D
I
X
I
T

Mohamed Doudène

"J'ai décidé de quitter la présidence de l'USMB pour des raisons personnelles. L'année que j'ai passée à la tête de ce club m'a totalement épuisé et poussé à négliger ma famille et mon travail. Je ne suis plus en mesure de poursuivre ma mission très pénible et pleine d'embûches. La gestion d'une équipe de football aussi ambitieuse que l'USMB est beaucoup plus compliquée que la gestion d'une grande entreprise ou administration. J'attends la fin de saison pour officialiser ma démission lors de la réunion du conseil d'administration."

AUGMENTATION DE SALAIRE

Les députés reviennent à la charge

Décidément, les députés sont loin d'être satisfaits de leurs salaires. C'est en tout cas ce que laisse clairement penser cette nouvelle offensive en vue d'obtenir une nouvelle revalorisation de leurs indemnités. Des députés s'activent, en effet, dans ce sens avons-nous appris.

PAR : KAMAL HAMED

Selon des sources concordantes un groupe de députés, dont le nombre reste indéterminé pour le moment, s'attelle à réunir un maximum de signatures de leurs pairs pour appuyer une demande de revalorisation de leurs indemnités. Selon nos sources, ces députés se recrutent essentiellement au sein du groupe parlementaire du FLN, de loin le plus important à l'APN. A en croire ces mêmes sources le principal instigateur de cette action serait un président d'une importante commission permanente au sein de la chambre basse du Parlement. Cette action n'aurait pas, cependant, trouvé un grand écho.

Les députés auraient fait preuve d'une certaine réticence vis-à-vis de cette démarche. Cela pourrait s'expliquer par l'échec d'une démarche similaire récente. De nombreux députés n'ont pas encore oublié, en effet, le dernier tapage causé par le dépôt, d'un projet de loi allant dans ce sens. Il y a juste quelques mois un groupe de députés a déposé sur le bureau du président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, un projet de loi modifiant et complétant leur statut. Un projet à travers lequel ils voulaient revoir à la hausse leurs indemnités. Ce groupe de députés propose ainsi de revoir la méthode de calcul de leur



Une revendication non justifiée et scandaleuse

salaires et ce sur la base du plus haut pont indiciaire de la Fonction publique des cadres supérieurs de l'Etat. Ces députés voyaient en grand puisque ils voulaient, à travers cette revendication, avoir le même salaire que celui des ministres. Dans ce

même projet de loi ils ont aussi demandé l'alignement des salaires des présidents des deux chambres du Parlement sur celui du premier ministre.

Mais la revendication ne s'est pas arrêtée à ce stade puisque ils voulaient aussi béné-

ficier d'un passeport diplomatique et d'un congé spécial d'une année à la fin de leur mandat de cinq ans. Ce projet de loi a avait suscité un tollé général au sein de l'opinion publique qui ne comprenait pas cet empressement des députés à vouloir bénéficier d'une augmentation alors que leurs salaires indemnités sont déjà considérés comme faramineux. Ce d'autant que les Algériens estiment que les députés ne font absolument rien pour mériter le salaire qu'ils perçoivent. Un salaire faramineux qui dépasse les 300 000 dinars, soit 30 millions en centimes. Des députés d'autres groupes parlementaires, ceux de l'opposition notamment, ont aussi rejeté ce projet de loi. Face à ce tollé général et à ce rejet quasi unanime, le chef du groupe parlementaire du FLN, Tahar Khaoua, a retiré le texte en question mettant ainsi fin à cette mascarade. Mais quelques mois après on tente de revenir à la charge sur cette question dans un contexte politique marqué par les joutes autour du projet de révision constitutionnelle. Un projet qui, à en croire quelques déclarations émanant de hauts responsables, sera bientôt soumis au Parlement. D'aucuns ont vite estimé que les députés veulent sans doute, en revenant à la charge sur la question salariale, marchander leurs voix. Pas moins.

K. H.

GRAVE ACCIDENT A TIZI OUZOU

Les trois disparus n'ont toujours pas été retrouvés

PAR LOUNES BOUGACI

L'opération de recherche au niveau du barrage de Taksebt, à quinze kilomètres au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Tizi Ouzou, s'est poursuivie hier dimanche en présence du directeur général de la Protection civile Mustapha Lahbiri, qui s'est déplacé sur les lieux dans l'après-midi. Les trois personnes qui occupaient le véhicule ayant dérapé samedi dernier sur la RN 30 reliant les Ouadhias à Tizi Ouzou n'ont toujours pas été retrouvées en dépit des intenses recherches en cours au sein du barrage de Taksebt depuis quarante-huit heures. Des sources proches des éléments de la Protection civile participant à l'opération de recherche expliquent même que l'espoir de retrouver les corps de ces victimes s'amenuisent de plus en plus car, d'après les mêmes sources, il est pratiquement impossible aux plongeurs de la Protection civile d'effectuer des recherches sous une profondeur de plus de quarante mètres. De même que l'eau d'un barrage est beaucoup

plus difficile d'accès que celle de la mer. Aussi, le barrage de Taksebt est actuellement rempli à cent pour cent, ce qui rend encore les recherches davantage complexes. Même le véhicule à bord duquel circulaient les victimes de cet accident dramatique, le premier du genre à la lisière du barrage de Taksebt, n'a pas été retrouvé non plus. Selon les témoignages recueillis sur place, le nombre d'occupants du véhicule ayant fait l'accident était d'au moins trois personnes.

Quant à la voiture, elle est de marque Kia Sorento. Jusqu'à hier à 15 h 30, aucune évolution de la situation n'a été enregistrée. Les proches et les membres des familles des victimes étaient sur place et avaient l'air complètement anéantis par ce drame. Il y a lieu de noter que les recherches se font en présence des autorités locales. Même le wali de Tizi Ouzou, Abdelkader Bouazgh, a fait le déplacement et a supervisé personnellement l'opération en question. De son côté, Mustapha Lahbiri, Directeur général de la Protection civile, est arrivé en milieu

d'après-midi. Notons que le nombre d'accidents de la circulation ne cesse de progresser dans la wilaya de Tizi Ouzou avec des pics allant parfois jusqu'à dix accidents par jour.

La route la plus touchée est en revanche la RN 12 où il ne se passe pas un jour sans qu'un ou plusieurs accidents de la route s'y produisent. Un bilan partiel rendu public hier par la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou parle de 21 accidents enregistrés ces derniers jours avec l'enregistrement de 22 blessés ainsi que de plusieurs décès.

La sonnette d'alarme est à chaque fois tirée mais la seule solution qui s'impose est que des lois beaucoup plus strictes et sévères soient mises en place avec des sanctions allant jusqu'à un retrait de permis définitif pour dissuader les conducteurs à rouler trop vite et afin de leur imposer un respect strict du code de la route qui fait cruellement défaut.

Autrement, l'hécatombe sur les routes sera loin de connaître sa fin. Et dans la majorité

des cas, ce sont des jeunes qui y laissent leur vie.

L.B.

AMARA BENYOUNES « Les lois seront appliquées »

En marge du lancement de la campagne « Consommons algérien », le ministre du Commerce Amara Benyounes a affirmé : « Il y a des lois de la République et les lois seront appliquées dans toute leur rigueur ». Il a notamment expliqué que l'attitude de « certains concessionnaires a pour objectif de contourner la loi », mais que le gouvernement est « décidé à réduire les importations et favoriser la consommation du produit algérien ». Il est d'ailleurs à rappeler que Amara Benyounes a souligné que les licences d'importation « ne toucheront que les produits qui nous coûtent cher et extrêmement cher sur la balance commerciale », a-t-il insisté, citant l'exemple du ciment et des véhicules. M. Benyounes, cité par l'APS, a également indiqué que cette mesure concernerait les biens de consommation finaux qui coûtent le tiers de la facture des importations, tout en assurant que le principe de la « liberté du commerce » sera toujours garantie. « Nous connaissons tous la structure de nos importations : un tiers représente les biens d'équipement, un tiers les matières premières et un tiers les biens de consommation », a expliqué M. Benyounes, ajoutant que c'est sur cette troisième catégorie que le gouvernement va intervenir pour « maîtriser » les importations. « Il faut que les choses soient extrêmement claires : la liberté du commerce est garantie (...) mais nous ne pouvons pas continuer à permettre d'importer des produits à tout va et sans limitation », a-t-il prévenu.

R.N.

CAMPAGNE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS

« Enfance zéro violence, zéro violence... Dites-le ! »

« Enfance zéro violence, zéro violence... Dites-le ! ». C'est la phrase qui doit atteindre, dès aujourd'hui, des millions d'auditeurs, de téléspectateurs et tous les citoyens algériens dans tous les espaces.

En effet une campagne de sensibilisation contre les violences faites aux enfants est lancée ce 26 avril par l'UNICEF en partenariat avec des acteurs institutionnels et de la société civile. Le lancement officiel en a été fait ce matin par UNICEF Algérie et ses partenaires au niveau du centre culturel Aïssa Messaoudi de la Radio nationale.

Objectif, contribuer à aux efforts jusque-là fournis par les différents acteurs de la société (institutions et associations) dans la lutte contre les différents types de violences faites à nos enfants.

En effet, si les chiffres sont déjà plus qu'élo-

quents, il ne s'agit en réalité que de la partie visible du phénomène.

De par sa fragilité, l'enfant est doublement victime.

D'abord de cette violence qu'il subit, mais surtout du silence fait autour de lui et de la banalisation de ces actes quotidiens et qui, pourtant le marqueront tout au long de sa vie. Cette campagne vient rappeler le droit des enfants à la protection, à commencer par la dénonciation de la violence pour « rendre visible l'invisible ».

Selon les chiffres fournis par l'UNICEF, « près de 95 000 enfants ont été victimes d'homicides en 2012 (...) Près de la moitié des filles âgées entre 15 et 19 ans à travers le monde croient que le fait qu'un mari frappe sa femme est parfois justifié » et que « 3 adulte sur 10 à travers le monde croient que les punitions physiques sont nécessaires pour

bien éduquer les enfants ».

Qu'en est-il en Algérie ?

Selon les statistiques de 2014 de la DGSN (direction générale de la sûreté nationale) et du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière de 2012, « 5 220 enfants ont été victimes de différentes formes de violences durant les 9 premiers mois de 2014, la violence corporelle vient en tête avec 3 100 cas en 2014, soit 60% des cas (...) Durant les 9 premiers mois de 2014, 1420 enfants ont été victimes de violences sexuelles ».

A noter que cette campagne cible quatre types de violence en société, à savoir les violences domestiques, sexuelles, psychologiques (c'est le notamment le cas au sein des écoles), et les violences contre des enfants porteurs d'handicaps.

R.N.

«LA MÉDITERRANÉE TRANSFORMÉE EN «VASTE CIMETIÈRE»

La LADDH accuse l'UE

Après la tenue le 23 avril passé du sommet extraordinaire de l'Union européenne à Bruxelles autour de la question de l'immigration clandestine, la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) exprime sa profonde préoccupation, notamment le secrétaire national chargé des dossiers spécialisés, en l'occurrence Mr Houari Kaddour.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Dans un communiqué rendu public, sous le thème ce dernier est convaincu « que ce phénomène en Méditerranée, ne trouvera pas de solution avant qu'un dialogue ouvert avec une coopération économique équitable entre les pays de la rive (Nord-Sud), il faut faire un pas décisif pour la lutte contre les vraies causes de la migration clandestine et non seulement sécuritaires ».

À cet égard, Mr Kaddour pense que « nul ne peut être insensible à ces images de détresse absolue et de désespoir total qui bouleversent à juste titre les consciences de la société civile, des hommes, des femmes et des enfants désespérés ont été livrés à eux-mêmes, en pleine mer, des jours durant, tandis que les États discutaient du lieu où il fallait les conduire, tandis que leurs appels de détresse demeuraient sans réponse ».

La LADDH est persuadée que ces images très médiatisées ne représentent pourtant qu'une partie de l'immigration clandestine. Parmi ceux qui parviennent à atteindre l'Europe, beaucoup se retrou-



Il faut lutter contre les vraies causes de la migration clandestine

vent en détention pendant des périodes prolongées. Dans le même communiqué la Ligue souligne que « les États se servent de la détention comme d'un moyen de dissuasion, certains pays ont introduit des sanctions pénales pour l'entrée sur le territoire ou le séjour irrégulier. D'autres sanctionnent également ceux qui viennent en aide aux migrants en situation irrégulière ».

Dans le même sillage Mr Kaddour insiste pour attirer l'attention de l'opinion publique nationale et internationale que « quatorze touristes algériens (13 hommes et une femme) actuellement en détention dans une prison maltaise ont lancé hier un cri de détresse ».

Il a été d'ailleurs souligné que les ressortissants algériens ont été arrêtés le jeudi 23 avril à leur descente de l'avion d'Air Malta qui assurait le vol Alger-La Valette. Les détenus originaires de plusieurs villes du centre et de l'est du pays (Alger, Blida, Médéa, Boumerdes,

Batna, Constantine, Sétif et Oum EL-Bouaghi) « ne savent plus à quel saint se vouer », en ajoutant « ils n'ont reçu jusqu'à maintenant (26/05/2015) aucune explication quant aux raisons réelles de leur détention bien qu'ils soient entrés légalement avec des visas ».

Malheureusement « les quatorze ressortissants algériens détenus ont entamé ce samedi 25/04/2015 une grève de la faim pour protester contre ces agissements ». Dans ladite déclaration, la Ligue s'indigne car « les détenus sont maltraités et après avoir passé une nuit dans une cellule à l'aéroport de la Valette, les quatorze captifs ont été transférés le 24/04/2015, dans une caserne en face de l'aérogare ».

Enfin la LADDH rappelle à l'Union européenne, que « la liberté de circulation et d'établissement est rattachée aux grandes libertés sur un fondement à la fois conventionnel et coutumier. Elle découle des principes généraux de l'ar-

ticle 3 de la Déclaration : « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. » Cela serait suffisant en soi pour fonder la liberté de circulation. Mais le droit de circulation est précisé dans l'article 13 : « Toute personne a le droit de circuler et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat et toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. » « C'est une liberté pure, sans conditions. La vraie liberté que nous partageons entre tous les humains. L'asile, qui est conditionné à la persécution, est une institution en soi différente, faisant l'objet d'autres dispositions ; même si les choses se complètent et si, dans la réalité du phénomène migratoire, elles sont étroitement mêlées. La liberté pure de circuler est reprise dans des termes quasi identiques dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 à l'article 12. Or, du point de vue de leur force juridique, les pactes ont valeur obligatoire : il s'agit de traités ratifiés, correspondant à des engagements des Etats ».

Mr Kaddour demande à l'Etat algérien de lever les verrous bureaucratiques pour qu'ils puissent venir en aide aux jeunes Algériens détenus dans les prisons (Espagne – France – Belgique Italie – Grèce...etc), ceux qui tentent de survivre dans la clandestinité, et pourquoi pas rapatrier les corps en décomposition dans les morgues.

« Des hommes d'affaires algériens, des associations et autres bienfaiteurs sont prêts à nous aider, disent-ils, mais il est difficile d'avoir toutes les autorisations pour pouvoir le faire. » Il est tout de même honteux que ce soient les associations humanitaires belges et suisses qui viennent au secours des jeunes Algériens en détresse.

K. H.

LES TRANSPORTEURS FACE AUX USAGERS

Les usagers toujours exaspérés par les transports à Alger

YACINE LYES

Les usagers des transports publics, notamment les bus, continuent à s'exténuer à cause des heures d'embouteillage mettant à rude épreuve leur patience et prolongeant les délais de déplacement notamment à Alger.

Pour honorer son rendez-vous professionnel à 8 heures au cœur de la capitale, Salim T. est dans l'obligation de se lever avant 6 heures afin d'emprunter les transports publics « qui sont bloqués sur l'autoroute », témoigne-t-il à sa descente du bus à la gare de Tafourah.

Cette dernière accueille également des usagers qui viennent d'autres localités d'Alger comme Aïn El Benian et Chéraga ou encore Ouled Fayet et ils arrivent tous à destination la mine renfrognée mais heureux du dénouement de ce qu'ils qualifient « de calvaire ».

Un calvaire qui commence bien avant d'être monté à bord du bus car il faut d'abord atteindre les différentes stations

qui ne sont pas toujours proches des habitations. Une fois arrivé à la gare routière, il faut trouver un abri pour éviter de recevoir la pluie sur le dos et là il faut encore attendre longtemps avant qu'un hypothétique bus fasse son apparition.

Que ce soit aux stations de Birkhadem, de Saïd-Hamdine, de Lafarge, ou d'El Harrach et Rouiba, c'est la cohue dès que les usagers aperçoivent un de ces véhicules de transport collectif. « Je suis malmené car je suis dans l'obligation de jouer des coudes pour emprunter le bus et rentrer chez moi » témoigne un client à l'arrêt de bus de Lafarge à côté des abattoirs.

Dans le bus, les clients s'entassent avec une surcharge évidente que les policiers sont peu nombreux à verbaliser. Or, même lorsqu'ils interpellent le conducteur du bus pour signifier l'infraction, ce sont les clients qui s'insurgent en arguant qu'il faut vite laisser le bus repartir car ils

ne désirent pas « rater leurs rendez-vous en perdant du temps sur la route ».

Pour parer à ces problèmes plusieurs projets sont prévus afin d'améliorer les transports dans la capitale, dont le réseau routier est saturé.

Le plan prévoit plusieurs projets dont trois nouvelles gares routières, des parkings, des télécabines ainsi que l'achèvement du métro et du tramway, avait indiqué Rachid Ouazen, directeur des transports de la wilaya d'Alger lors de l'une des réunions des cadres du secteur. Les parkings en cours de réalisation sont situés dans les communes de Kouba, El Biar, El Madania et Hydra alors que trois autres parkings seront réalisés à Sidi M'hamed, Sidi Yahia et Boumati.

Par ailleurs, les gares routières de Bir Mourad Raïs, à Zéralda et à Dar El Beida seront également réalisées prochainement.

Pour soulager le transport routier, il y a aussi le projet de la nouvelle gare fer-

roviaire centrale d'Alger qui sera implantée à Kourifa (El Harrach) dans la banlieue est de la capitale.

Dans l'attente de la réalisation de ces projets, le citoyen continue d'éprouver des difficultés à se déplacer dans la capitale suffoquée où plus d'un million de véhicules circulent quotidiennement ce qui cause des embouteillages.

Lors des assises sur le transport tenues en 2013, il a été préconisé le renforcement du transport en commun sur certains axes routiers et certaines destinations où la densité de la population est très élevée comme la région ouest et est d'Alger accusant un manque flagrant de transports en commun.

Le plan de circulation au niveau de la capitale permettra de désengorger la capitale et d'éliminer les points noirs, entravant la circulation automobile et ce à travers notamment l'installation des feux tricolores.

Y. L.

PARTICIPATION AU CONCOURS "LES PINCEAUX DE LA PAIX"

25 000 établissements scolaires et 10 millions d'enfants ciblés

Exactement 10 millions d'enfants âgés de 14 à 18 ans des cycles primaire, moyen et secondaire issus de 25 750 établissements scolaires publics et privés, participeront au concours de dessin intitulé "Les pinceaux de la paix" considéré comme inédit pour la célébration de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

PAR AMAR AOUIMER

L'opération lancée par le mouvement associatif et sous le patronage du Premier ministre et des ministères de la Jeunesse et de l'Education nationale, sera couronnée par la distinction de 30 lauréats qui seront les "ambassadeurs d'Algérie" au sein des institutions internationales tels que l'ONU à Genève, l'Unesco à Paris et l'Union européenne à Bruxelles, dans l'objectif de véhiculer l'image de la paix et de la prospérité dans le monde.

Ainsi, ouvert du 26 avril au 1er novembre 2015, ce concours concerne tous les établissements préscolaires jusqu'au baccalauréat et touche l'ensemble des enfants qui auront pour tâche essentielle et centrale de dessiner la paix en la formulant et configurant suivant des signes et autres métaphores qui représentent l'espoir et la solidarité dans le monde. Parmi les 60 lauréats qui seront sélectionnés 30 auront le privilège de présenter leurs dessins dans les trois capitales (française, suisse et belge).

Les étapes de cet événement seront caractérisées, notamment, par l'exposition de 60 dessins dans tous les établissements scolaires et les établissements de jeunes au niveau national (1 septembre au 31 décembre 2015) et l'exposition de 60 dessins en marge de la célébration du 1er novembre dans les ambassades algériennes accréditées à l'étranger. Les enfants lauréats seront, bien entendu, récompensés et percevront des présents et cadeaux.

A titre d'exemple, les heureux gagnants auront droit au Tour des jeunes ambassadeurs caractérisé par un voyage du 20 au 30 juillet



Abdelkader Khomri

2015 à Paris avec une visite à l'UNESCO et remise de l'album "Avec nos pinceaux pour la Paix" et visite des musées et des sites historiques parisiens, mais également une virée au CCA (centre culturel algérien) et de l'IMA (institut du monde arabe) Eurodisney et dîner officiel des lauréats offert par l'ambassadeur d'Algérie à Paris.

Aussi, les 30 lauréats visiteront le Parlement européen et l'OTAN à Bruxelles du 24 au 27 juillet avec remise de l'album "Les pinceaux de la Paix" avant de se rendre en Suisse où ils visiteront à Genève, le siège de l'Organisation des Nations-unies.

Qualifié de projet grandiose et ambitieux, le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a souligné que « tous les enfants de l'Algérie contribueront à ces dessins de la paix qui coïncident avec le 60e anniversaire de la guerre de libération nationale. Je salue cette idée ayant germé dans le mouvement associatif et la société civile pour promouvoir la paix. Il s'agit de saisir le sens de la paix pour mieux cerner les perspectives des Algériens, car les enfants sont l'avenir du pays ».

Khomri ajoute que « nous sommes contre toute forme d'ingérence et d'intervention étrangère dans les affaires intérieures des

peuples et des Etats, sachant que le monde arabe a vécu des événements horribles ayant bouleversé le monde. Il faut, par conséquent, donner de bonnes réponses aux problèmes. Dans tous les états de figure, l'immixtion étrangère n'apporte pas de bonnes solutions aux problèmes ».

Le ministre de la Jeunesse estime également que « l'Algérie a toujours milité pour la souveraineté et l'indépendance des peuples ainsi que leur droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Notre pays a réfuté l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures avant et après l'indépendance de l'Algérie. La paix c'est l'ouverture vers le développement de la société sur le plan politique, économique et culturel. Donc, il faut préserver la paix pour garantir les réalisations économiques en mettant en relief le rôle de la jeunesse, des enfants et du peuple. Ce qui est fondamental pour la consolidation de la démocratie ».

En conférant une grande importance à l'imagination des jeunes et des écoliers tout en valorisant leur production intellectuelle et le développement cognitif des enfants, les promoteurs et les organisateurs de cet événement louable et prometteur, veulent passer le message sublime de la relève politique et la participation active et efficace graduelle des générations montantes à l'édification nationale. Le ministre précisera que la paix préconise la justice sociale, la prospérité et l'égalité des chances, ainsi que la consolidation de la démocratie avec la participation effective de toutes les forces vives de la nation.

A. A.

3000 ALGÉRIENS SE RENDENT QUOTIDIENNEMENT EN TUNISIE

Où est la contrepartie algérienne ?

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Chaque jour, ils sont près de 3000 Algériens à se rendre en Tunisie. La plupart font du shopping avec l'allocation en euros qu'accorde l'Etat. En contrepartie, ces voyageurs ne ramènent que du « chiffon », des babioles et autres produits qui se trouvent en Algérie.

Avant même l'été, des milliers d'Algériens se déplacent en Tunisie. Les statistiques douanières indiquent dans un rapport que 2848 algériens traversent les frontières algériennes quotidiennement en Tunisie. Leur nombre peut avoisiner le million par an pour une destination qui reste la plus prisée même en dehors de la saison estivale. Cependant, la plupart profitent de l'allocation touristique de 150 euros

délivrée par les banques pour faire le change et effectuer des achats de produits qui sont disponibles en Algérie.

Une estimation annuelle des devises qui vont faire le bonheur des Tunisiens est de 207 millions d'euros selon un bilan de la douane algérienne. De plus, l'Algérie dépense en moyenne 500 dollars par semaine lorsqu'il se rend en Tunisie. Rappelons tout de même que 1.284.000 Algériens se sont rendus en Tunisie en 2014. Selon la même source, les deux postes frontaliers de Bouchebka et Ras El Ayounne sont les points où s'effectuent avec effervescence les passages des voyageurs avec leurs automobiles. Des files d'attente parfois qui durent des heures témoignent de ces Algériens qui préfèrent aller en Tunisie que de se rendre à l'intérieur du pays pour des séjours

de détente ou de repos. Mais dès leur retour, les voyageurs ramènent avec eux des produits alimentaires déjà disponibles sur le marché algérien, de la friperie et des marques étrangères qui se vendent dans tout le pays. Pas de contrepartie réelle quand on sait que les Tunisiens réussissent à se procurer du carburant, des dattes et autres produits agricoles vendus à des prix dérisoires par ces milliers de touristes. En même temps, il y a lieu de s'interroger sur cette hémorragie en devises qui est une perte sèche pour le Trésor algérien qui n'a pas de compensation.

Les Tunisiens sont rares à se rendre en Algérie préférant d'autres destinations. Pourquoi les autorités algériennes qui ont signé des conventions avec leur voisin n'obligent pas les Tunisiens à se rendre en Algérie ? La plupart

des ententes ou accords touristiques débouchent sur un rapport de visites touristiques équilibrées. C'est le cas de le dire entre le Maroc et l'Espagne ou entre le Royaume-Uni et la France.

L'Algérie qui est en train de travailler son potentiel touristique est aussi une destination de fréquentation en Algérie commence à reprendre notamment avec le retour des immigrants et les Européens du sud, c'est que l'Algérie doit poursuivre sa nouvelle politique pour attirer autant de touristes. Les autorités doivent songer dès maintenant à créer une nouvelle tendance pour les séjours et circuits propres à leurs voisins et pour les autres pays arabes.

F. A.

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

Reprise du procès en présence des avocats de Chani Medjdoub

PAR RANIA NAILI

Après deux reports, le procès de l'affaire de l'autoroute est-ouest impliquant 16 personnes et sept entreprises étrangères pour corruption a débuté dimanche avec la présence du collectif de la défense du principal accusé, Chani Medjdoub.

Le président du tribunal, qui a entamé l'audience par l'appel des accusés, dont un est en fuite et quatre en détention, a désigné les deux jurés et est actuellement en train de faire lecture de l'arrêt de renvoi de cette affaire. L'acte d'accusation à l'encontre des personnes (physiques et morales) impliquées dans cette

affaire porte sur des délits "d'association de malfaiteurs, corruption, blanchiment d'argent, trafic d'influence et dilapidation de deniers publics".

Par ailleurs, sur les 27 témoins portés sur le rôle de cette affaire et appelés par le président du tribunal, 11 sont absents et un est décédé. Le procès, qui a été reporté la semaine dernière pour désigner une nouvelle défense du principal accusé, Chani Medjdoub, dans cette affaire, après la destitution de son collectif d'avocats, a repris dans une salle comble du tribunal criminel d'Alger, ont constaté des journalistes de l'APS.

Le président du tribunal, qui a ouvert l'audi-

ence, l'a immédiatement suspendue, les personnes en détention n'étant pas encore arrivées au tribunal.

Après la reprise de l'audience, au moment où nous mettons sous presse, le greffier lit le passage où l'accusé Chani Medjdoub évoque sa prise de contact avec l'ancien ministre des Finances Abdellatif Benachou, leur discussion sur les des projets en cours en Algérie et les informations que le ministre lui a données sur le futur projet de l'autoroute Est-Ouest. Benachou, lit-on encore, "aurait suggéré à Chani de prendre attache avec Nasreddine Bousaid dit Sacah pour qu'il le mette en contact avec les Chinois de CITIC".

Parmi les 16 accusés, un (1) est en fuite, et quatre sont en détention en plus des sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales).

Le procès avait fait l'objet d'un premier report le 25 mars dernier en raison de l'absence des avocats étrangers du principal accusé dans cette affaire, Chani Medjdoub.

Il avait repris une seconde fois dimanche dernier. Mais, ce procès a été renvoyé une seconde fois au 26 avril après que Chani Medjdoub ait récusé son collectif de défense, qui a, de son côté, annoncé son retrait du procès.

R. N.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Benghebrit défend la nouvelle évaluation

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a réaffirmé que le lancement de l'évaluation du palier de l'enseignement secondaire vient compléter l'opération similaire qui avait ciblé l'enseignement obligatoire, en l'occurrence les cycles primaire et moyen.

PAR RANIA NAILI

La ministre qui présidait, au Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (CRSTRA), l'ouverture d'une conférence régionale de deux jours sur l'évaluation du secondaire, a fait remarquer que cette rencontre se tient simultanément avec des regroupements similaires à Annaba, Oran et Alger, au titre d'une "phase importante" de la préparation de la conférence nationale prévue en juillet prochain.

Le ministère de l'Education a "ouvert la porte à un dialogue constructif et à une large concertation avec les acteurs du secteur que sont les enseignants, les inspecteurs, les chefs d'établissements, les parents d'élèves et les élèves", a ajouté Mme Benghebrit, soulignant que le dia-



Nouria Benghebrit

logue a lieu autour de trois thèmes : la pédagogie, la gouvernance et la formation. "Si l'essence et les objectifs des réformes restent constants et intouchables, d'autres aspects peuvent être discutés et éventuellement révisés", a-t-elle indiqué.

S'agissant du concours de recrutement d'enseignants, programmé pour cette année, la ministre a exhorté tous les intervenants à assurer le succès de l'opération par "l'amélioration de l'accueil des candidats" et en déployant "davantage d'efforts pour éviter toute remise en cause de la transparence et de probité dans l'exa-

men des dossiers". Elle a également appelé à encourager les enseignants à "plus de mobilisation" et à "la concrétisation de la culture du dialogue" en prévision des prochaines épreuves officielles qui constituent une phase déterminante pour le système scolaire dans tous les pays et doivent de ce fait, a-t-elle insisté, "bénéficier de l'intérêt nécessaire pour leur organisation et leur gestion".

Au cours d'une conférence de presse, la ministre a indiqué que la couverture des besoins des établissements scolaires du pays en ressources humaines pour l'enseignement des langues étrangères a été

"réglée pour le français" mais le problème persiste "relativement" pour l'espagnol, l'italien et l'allemand.

Elle a affirmé, à ce propos, que les directions de l'éducation des wilayas ont été invitées à "ne pas ouvrir de classes s'il n'y a pas d'enseignants jusqu'à ce que les universités en forment". A une question relative à la menace de grève brandie par les travailleurs des corps communs, Mme Benghebrit a indiqué que leurs représentants ont été rencontrés, comme tous les autres syndicats, et il leur a été demandé de faire preuve de responsabilité. Elle a estimé, dans ce contexte, que la mission du secteur de l'éducation doit être "au service de l'élève" et qu'il était attendu que chaque syndicat "respecte cet accord et offre le meilleur à l'élève".

La ministre a également indiqué qu'il était "possible" d'adapter, au sud du pays, le calendrier scolaire aux spécificités climatiques. Les directions de wilaya ont été instruites à l'effet d'émettre des propositions "sans que ne soit remis en cause le principe des 32 semaines d'études par saison". Mme Benghebrit avait auparavant inauguré un lycée dans la commune de Metlili et un collège d'enseignement moyen (CEM) à la cité Feliache de Biskra, puis inspecté des chantiers de construction de lycées dans les communes de Boucheğroun et d'El Hadjeb.

R. N.

PÊCHE ET AQUACULTURE

La nouvelle loi publiée au JO

LAKHDARI BRAHIM

La nouvelle loi relative à la pêche et à l'aquaculture, adoptée récemment par l'APN et le Conseil de la nation, a été publiée au Journal officiel n°18. Modifiant et complétant celle de juillet 2001, cette loi vise la réorganisation de la profession dans ce secteur et durcit les sanctions liées à la pêche illicite dont essentiellement celle du corail, dans le but de

mettre de l'ordre dans ce secteur et préserver les ressources halieutiques, rappelle-t-on. Elle introduit de nouveaux instruments pour le développement des activités de pêche et d'aquaculture dans le cadre du principe d'une "pêche responsable" et de la protection de la ressource halieutique et de l'environnement marin.

Par ailleurs, les instruments introduits concernent la mise en place des plans d'aménagement et de gestion des pêcheries, l'action participative des professionnels dans l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques du secteur, les systèmes de surveillance à distance des navires de pêche par la géo localisation ainsi que l'aménagement des zones d'activités aquacoles.

La loi accorde une importance particulière au corail dont la haute valeur marchande sur le marché international et les moyens de pêche rudimentaires utilisés par les braconniers ont démultiplié sa pêche illicite.

Le texte devra faciliter la mise en oeuvre du

programme aquapêche 2020 qui prévoit de doubler la production actuelle à 200.000 tonnes et de créer plus de 30.000 emplois productifs dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Quant aux sanctions prévues par cette loi, elles vont d'un emprisonnement de trois à cinq ans et des amendes variant entre 200.000 DA et 20 millions de DA selon le degré de gravité de l'infraction.

Les plus lourdes peines concernent les infractions liées à la pêche au corail s'appliquant aux personnes qui le pêchent sans concession ou celles qui ne tiennent pas de registre de plongée, ou qui dépassent le quota annuel autorisé ou quiconque exporte le corail à l'état brut ou semi fini.

Ces peines vont d'un emprisonnement de 6 mois à 5 ans et d'une amende oscillant entre 10 millions et 20 millions de DA.

Pour ce qui est des sanctions applicables à la pêche du poisson et à l'aquaculture, le texte prévoit un emprisonnement de 3 à 5

ans et/ou une amende de 500.000 DA à 2 millions de DA quiconque détient, à bord du navire, des substances chimiques, des matières explosives, notamment la dynamite, l'appât toxique et des procédés d'électrocution, pouvant affaiblir ou détruire les ressources biologique et les milieux aquatiques.

Une amende de 500.000 DA à 1 million de DA est prévue pour quiconque pêche à l'aide d'une arme à feu.

La loi interdit aussi la capture, la détention, le transport, la mise en vente, l'entreposage ou le traitement de produits de pêche n'ayant pas atteint la taille marchande.

Le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques œuvre actuellement à mettre en vigueur 14 plans d'aménagement des pêcheries pour les wilayas du littoral et 29 zones d'activités aquacoles ainsi que la réalisation de 350 projets d'aquaculture marine et continentale, rappelle-t-on.

L. B.

KHOMRI L'A ANNONCÉ

Bientôt un Conseil supérieur de la jeunesse

Un Conseil supérieur de la jeunesse, chargé d'orienter et de suivre les mesures arrêtées par l'Etat au bénéfice de cette frange de la société, est sur le point d'être créé, a annoncé, dimanche, M. Abdelkader Khomri, précisant que ce projet est actuellement entre les mains du Premier ministre.

Prenant part à l'émission "L'Invité de la rédaction" de la chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre de la Jeunesse indique que contrairement à l'ancienne

structure, au sein de laquelle siégeaient notamment des représentants de partis politiques, ce conseil va regrouper principalement des représentants des mouvements associatifs.

Commentant la situation de chômage à laquelle restent confrontés de nombreux jeunes, dont il précise qu'ils représentent, aujourd'hui, 55% de la population algérienne, M. Khomri rappelle que les conditions existent désormais pour leur faciliter l'accès à la terre et au crédit.

Signalant que de grandes opportunités

existent dans l'agriculture pour procurer de l'emploi à de nombreux jeunes sans activité, il estime que la grande question est de savoir comment procéder pour amener ces derniers à s'investir dans ce secteur porteur.

Il affirme, par ailleurs, que le soutien de l'Etat à l'entrepreneuriat a déjà permis de créer plus de 4.800 entreprises pourvoyeuses de quelque 880.000 emplois, parmi lesquels, précise-t-il, 25% ont été créés dans l'agriculture.

R. N.

SALON DU VÉHICULE UTILITAIRE D'ORAN Plus de 40 marques au RDV

Près de 40 marques de véhicules utilitaires seront présentes à la 8ème édition du Salon dédié à ce créneau prévu dimanche au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed, a-t-on appris samedi des organisateurs.

"Le 8ème Salon du véhicule utilitaire et industriel (Ouest VUVI 2015) se tiendra jusqu'au 29 avril avec la participation de près de 40 marques", a précisé le directeur de la manifestation, Abdelkader Rezzoug, lors d'une conférence de presse.

Six primo participants figurent parmi les exposants, a-t-il indiqué tout en soulignant que la production nationale sera mise en évidence grâce à la présence de plusieurs entreprises des secteurs public et privé.

"Professionnels du transport et artisans de différents corps de métiers auront à leur disposition une multitude de véhicules adaptés à leurs activités", a affirmé M. Rezzoug, citant, entre autres engins, le mini-truck, le pick-up, le camion de transport de marchandises, le tracteur, la remorque et le matériel

R. N.

INDUSTRIE DE L'IMPRESSION ET DE L'EMBALLAGE EN ALGÉRIE

Un secteur en pleine expansion

L'Algérie dépasse l'Afrique du Sud comme le plus important marché de vente de machines d'emballage en Afrique en tant que troisième plus grand importateur de technologie de papier et d'impression.

PAR AMAR AOUIMER

L'Algérie est l'une des trois puissances économiques les plus importantes sur le continent africain. Les importations ont progressé, passant de 38,9 milliards de dollars US en 2010 à 54,9 milliards en 2013, soulignent les organisateurs du salon de l'impression et de l'emballage qui aura lieu en 2016 à Alger.

Les exposants du Salon Printpack Alger profitent du troisième programme d'investissement massif de 262 milliards de dollars US entre 2015 et 2019, celui-ci contribuant à développer l'infrastructure du pays et à améliorer les conditions de vie des Algériens.

L'argent de l'industrie du pétrole et du gaz est abondant. Selon GTAI-Germany Trade & Invest le pays dispose actuellement de réserves de change de plus de 200 milliards de dollars US et des exportations de pétrole et de gaz d'une valeur de 65 milliards de dollars US par an, affirment-ils.

C'est ce qui explique les énormes taux de croissance au cours des dernières années. D'où l'importance de la mise en place de centaines de nouvelles installations de production, la croissance va probablement continuer pendant de nombreuses années.

Ils ajoutent que "l'Algérie a augmenté ses importations de machines d'emballage de 57,5% en 2013, à 301,3 millions US \$. Ainsi, le pays d'Afrique du Nord a dépassé l'Afrique du



Sud (273,4 millions \$ US; + 8,2%) comme le plus important marché de vente de machines d'emballage sur le continent africain. Cela est évident à partir des statistiques qu'a publiées récemment l'Association d'Engineering Allemande VDMA. Sur les troisième et quatrième rangs, il y a l'Egypte avec des importations de technologie de l'emballage de 270,3 millions US \$ (+ 15,5%) et le Nigeria avec 241,7 millions \$ US (+ 17,2%). Principaux fournisseurs sont l'Italie, l'Allemagne, la

France, l'Espagne, la Chine et la Turquie, dans cet ordre". Les importations algériennes de la technologie de l'emballage sont importantes.

Dans les domaines de l'imprimerie et de la technologie du papier, l'Algérie a augmenté ses importations en 2013 de 16,6%, à 111,5 millions de US \$. Donc, l'Algérie est le troisième plus grand importateur de la technologie de papier et de l'impression sur le continent africain, derrière l'Afrique du Sud (199,9 mil-

lions US \$; -35,6%) et l'Egypte (154,1 millions US \$; -2,6%) et devant le Nigeria (104,2 millions US \$; + 32,2%).

L'Allemagne, l'Italie, la Chine, la France, la Suisse, l'Espagne, les Pays-Bas, la Turquie, le Royaume-Uni, la Belgique, les Etats-Unis et l'Autriche sont les principaux fournisseurs, dans cet ordre, précisent-ils.

Pour résumer, l'Algérie représente un marché avec un volume d'importation de 412,8 millions de \$ US en termes de la technologie d'impression, de papier et d'emballage en 2013, à savoir 301,3 millions de dollars en termes de machines d'emballage (+ 58,9% par rapport à 2012), 111,5 millions de dollars en termes de technologies d'impression et de papier (+ 16,6%), indiquent les responsables du salon.

Outre le marché des technologies, il existe un marché en croissance constante pour le matériel d'impression et d'emballage, les papiers professionnels, les solutions d'emballage utilisant métal, verre, papier et carton, plastique,...

Sur la base de la remarquable croissance de l'industrie de l'impression et de l'emballage algérienne et sur le succès de Printpack Alger 2014, les organisateurs fairtrade et leurs équipe algéro-allemande maintiennent l'organisation Printpack Alger 2016.

A. A.

"CONSOMMONS ALGÉRIEN"

Exploiter les potentialités locales et contenir les importations

L'ancer les ménages à consommer national, exploiter les potentialités locales de production et juguler les importations sont les principaux axes autour desquels s'appuie la campagne "Consommons algérien" dont le coup d'envoi sera donné dimanche.

Menée sous le slogan "Consommons algérien" durant une semaine à travers les 48 wilayas du pays, cette campagne mise sur la promotion des produits nationaux des secteurs électroménager et électronique, agroalimentaire et même ceux de l'artisanat.

"En matière de produits agroalimentaires et produits agricoles frais, nous avons une multitude de produits dont la qualité et la compétitivité sont irréprochables. Idem pour des entreprises nationales qui fabriquent des produits électroménagers et électroniques", souligne, à l'APS, le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités auprès du ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

"Consommer algérien" vise aussi à rationaliser

les importations des produits qui sont importés avec des quantités qui dépassent les besoins du marché national, constate-t-il.

Qui plus est, insiste le même responsable, il s'agit aussi d'amener les importateurs à se limiter à importer ce qui n'est pas offert par la production nationale.

"C'est étonnant de constater que les importations des chips atteignent les 2 millions de dollars annuellement ou celles de la mayonnaise environ les 36 millions de dollars, soit l'équivalent des exportations algériennes de dattes", regrette-t-il.

Aït Abderrahmane rappelle que dans le cadre de la future loi sur les opérations d'importation et d'exportation, les produits "superflus" ainsi que les véhicules, le ciment ou le sucre feront l'objet de licences d'importation afin de mieux gérer les importations qui connaissent des augmentations fulgurantes d'année en année avec près de 60 milliards de dollars en 2014.

En conséquence, poursuit-il, les pouvoirs publics appuieront toute initiative contribuant

à substituer les importations par des investissements en Algérie dans des projets de fabrication de produits habituellement importés.

De leur côté, les producteurs sont appelés à redoubler d'effort pour mettre sur le marché un produit compétitif sur le plan qualité/prix pouvant satisfaire les besoins du consommateur algérien qui devient de plus en plus exigeant, selon lui.

La campagne "Consommons algérien", à laquelle prendront part les pouvoirs publics, la Centrale syndicale et les organisations patronales, consiste en l'organisation d'une multitude d'opérations de communication, d'information, de vulgarisation ainsi que d'ateliers et de conférences, à travers le territoire national, pour sensibiliser les consommateurs sur l'importance de promouvoir la production nationale.

R. E.

LES RÉGIONS GRECQUES ACCEPTENT DE PRÊTER DE L'ARGENT À L'ETAT

Des liquidités au gouvernement central, malgré l'opposition des municipalités

L'es gouverneurs des régions grecques ont accepté de prêter de l'argent au gouvernement d'Athènes au bord de la banqueroute après avoir reçu l'assurance du Premier ministre Alexis Tsipras qu'il ne s'agissait que d'une mesure temporaire.

Les députés grecs ont voté vendredi soir par 156 voix sur 300 un décret qui contraint les institutions publiques à fournir des liquidités au gouvernement central, malgré l'opposition des municipalités et des syndicats à cette mesure.

Alexis Tsipras a reçu samedi les gouverneurs de régions et d'autres représentants locaux pour les rassurer. "Nous avons obtenu la garantie qu'il s'agit d'une mesure d'urgence temporaire, qui deviendra optionnelle dans

peu de temps", a déclaré le chef de la délégation, Kostas Agorastos, en sortant de la réunion.

"Comme il (Tsipras) nous a parlé avec franchise, et comme notre pays a besoin de cet outil de négociation pour que les négociations soient menées à bien, nous allons lui donner cet outil", a-t-il ajouté.

Alors que les caisses de l'Etat seront bientôt vides, avec de grosses échéances de remboursement de dette à venir avant et pendant l'été, la Grèce ne parvient toujours pas à se mettre d'accord avec ses partenaires européens sur les réformes à entreprendre pour obtenir le déblocage d'une nouvelle tranche d'aide.

Réunis vendredi à Riga, en Lettonie, les ministres des Finances de la zone euro n'ont pas

caché leur impatience face aux tergiversations d'Athènes et ont exigé un plan de réformes détaillé et complet.

Alexis Tsipras dit de son côté souhaiter un compromis "honorable" et a appelé ses partenaires à ne pas abuser de la position de faiblesse dans laquelle se trouve Grèce faute de liquidités, d'où sa volonté de se redonner un peu de marge de manœuvre avant l'été.

"L'Etat s'est engagé à payer les salaires et les pensions de retraite", a rappelé Nikos Filis, chef de file de la majorité au parlement, en défendant le décret devant les députés.

"L'argent (prêté par les régions) bénéficiera de meilleurs taux d'intérêt (que ceux accordés par les banques)", a-t-il ajouté.

R. E.

DEUTSCHE BANK SE RÉORGANISE ET SE SÉPARE DE POSTBANK

Un plan de restructuration destiné à restaurer sa rentabilité

Deutsche Bank a annoncé qu'elle allait réduire la voilure dans la banque d'investissement, déconsolider sa filiale Postbank et sabrer ses coûts suivant un plan de restructuration destiné à restaurer sa rentabilité.

La première banque allemande a ainsi conclu quatre mois de travail au terme desquels elle a décidé d'investir notamment dans la gestion d'actifs et la gestion de fortune et dans son propre réseau de banque de détail.

Elle investira aussi davantage dans la banque numérique et rationalisera son implantation géographique.

Ce retournement stratégique - la banque entendait jusqu'alors préserver un modèle de banque "universelle" et multi-services - a été approuvé à l'unanimité du conseil de surveillance, ajoute la banque.

L'établissement a choisi une solution moins radicale qu'il ne l'avait envisagé auparavant, songeant un temps à sortir complètement de la banque de détail pour devenir une pure banque d'investissement et commerciale.

Les réductions de coûts, où interviendront sans doute des licenciements, joueront un rôle important dans la mesure où Deutsche Bank se retire d'activités à faible marge et tente de s'adapter à un nouveau contexte marqué par le retrait des marchés de capitaux de la plupart de ses concurrentes européennes.

"C'est un plan très difficile et très complexe", commente Omar Fall, analyste de la banque d'investissement Jefferies. "Mais au moins, elle prend les devants pour ce qui concerne sa structure et là elle ne fait plus comme par le passé, lorsqu'elle se contentait de lever des capitaux en disant 'Faites-moi confiance, cette fois-ci c'est différent'".

R. E.

AIN DEFLA

Visite du ministre des Ressources en eau

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a inspecté, jeudi dernier à Aïn-Defla, plusieurs projets de développement relatifs au secteur, lors de sa visite de travail dans la wilaya.

Dans la commune d'El-Mayene, le ministre a procédé à la pose de la première pierre d'un projet d'approvisionnement en eau potable de plusieurs zones rurales à partir du barrage de Oued Tighzal. Une enveloppe de 350 millions DA est allouée à ce projet, selon les responsables locaux du secteur. Outre l'alimentation en AEP, ce projet contribuera à la fixation de la population dans leurs régions d'origine, de même qu'il permettra d'améliorer la lutte contre les maladies à transmission hydrique (MTH), selon les mêmes responsables.

Dans la commune de Sidi Lakhdar, le ministre a suivi un exposé sur le projet de protection de cette ville des inondations, dotée d'un canal en béton de 2.330 mètres linéaires, et dont la mise en exécution nécessitera la mobilisation de plus de 234 millions DA.

M. Necib a, à ce propos, mis l'accent sur la nécessité d'opter pour des solutions qui "s'inscrivent dans la durée", appelant à bannir les solutions de "replâtrage" dans le traitement de cette question. A Routina, le ministre a mis en service le réseau d'alimentation en AEP des habitants des communes d'El-Attaf, El Abadia, Zedine, Bourached et El Mayenne à partir du barrage de Ouled Mellouk. Ce projet, dont la concrétisation a nécessité une enveloppe financière de 5 milliards DA est doté d'une station de traitement d'une capacité de 500 l/s (soit 43200 m³/j), d'une station de pompe principale (500 l/s), de 5 stations de reprise, d'une barge flottante ainsi que de 9 réservoirs dont 4 sont situés dans la station de traitement.

Une population de 17.400 habitants profitera de cette mise en alimentation en AEP, a-t-on expliqué au ministre, signalant que la population desservie serait de l'ordre de 247000 à l'horizon 2030.

MOSTAGANEM

Premières récoltes de pomme de terre

Les marchés de la wilaya de Mostaganem ont accueilli dernièrement les premières récoltes de pomme de terre de saison produites dans la région, a indiqué le directeur des services agricoles de la wilaya. Cet arrivage devra contribuer à la baisse des prix de ce produit de large consommation à moins de 45 DA le kilogramme après avoir dépassé 100 DA. La récolte s'est effectuée sur une superficie de plus de 1.300 hectares et s'est soldée par la cueillette 390.000 quintaux. L'opération se poursuit jusqu'au mi mai prochain, a-t-on indiqué. La DSA prévoit une production dépassant 2,6 millions qx de pomme de terre saisonnière sur une superficie de 8.400 ha. Certaines exploitations dans la wilaya ont réalisé un rendement de 550 qx/ha, à la faveur de l'utilisation de l'irrigation goutte à goutte, alors que le rendement a atteint dans d'autres 320 qx/ha, a-t-on ajouté. Une grande affluence des commerçants de différentes wilayas du pays pour l'acquisition de la pomme de terre de saison est relevée dans les communes réputées par la culture de ce tubercule à l'instar de Bouguirar, Hassi Mamèche et Aïn Nouissy. La wilaya de Mostaganem a réalisé dernièrement une production de 120.500 qx de pomme de terre de primeur sur une superficie de 482 ha, soit une hausse de 10.000 qx par rapport à la saison dernière, à la faveur de l'extension de la superficie des terres réservées à la pomme de terre, soit 20 ha au détriment de la filière céréalière qui a régressé ces dernières années.

APS

AIN-TEMOUCHENT, DIRECTION DU CADASTRE

Traitement de 8.181 dossiers de concession sagricoles



Les services du Cadastre de la wilaya d'Aïn-Témouchent ont traité pas moins de 8.181 dossiers de concession de terres agricoles du domaine privé de l'Etat à ce jour, selon le directeur du Cadastre.

Ces services ont, depuis le début de l'opération, traité 8.181 dossiers de concession, préalablement à la remise des actes aux bénéficiaires après leur notification, par les Domaines, à l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles (ONTA), a indiqué Mohamed Zerrouki à l'APS. Au total, les services du Cadastre ont reçu 8.669 dossiers de concession de terres agricoles. Les 588

dossiers restants sont en cours de traitement par le Cadastre, a ajouté le même responsable à l'APS, expliquant que ces derniers sont soit incomplets, en litige au niveau de la justice ou les terrains agricoles concernés chevauchent entre deux wilayas, Aïn-Témouchent et Sidi Bel-Abbès, ou Aïn-Témouchent et Tlemcen.

Des réunions sont tenues tous les dix jours au siège de la wilaya pour traiter ces dossiers sous la présidence du wali par intérim, a encore indiqué ce responsable, soulignant que des sorties sur le terrain sont parfois nécessaires pour vérifier les données.

Concernant les chevauchements des terres entre les wilayas, le Cadastre d'Aïn-Témouchent a pris contact avec les services concernés de Sidi Bel-Abbès et Tlemcen, selon Mohamed Zerrouki, qui a fait savoir que les 8.669 dossiers reçus ont été déposés par l'ONTA au niveau des serv-

ices des Domaines en vue de l'établissement d'actes de concession.

Les dossiers déposés à l'office et qui ne sont pas non encore transmis aux domaines concernent des cas litigieux (héritage) en raison du décès de l'exploitant, ou bien des terres relevant des exploitations agricoles collectives (EAC).

Actuellement, la wilaya d'Aïn-Témouchent compte 2.800 exploitations agricoles, dont 1.816 EAC et 984 EAI (exploitations individuelles), totalisant 8.754 exploitants pour une superficie totale de 147.356 hectares, selon l'APS, qui a signalé que les actes remis aux intéressés ont été établis en application de la nouvelle loi foncière agricole 10/03 du 15 août 2010, qui permet la conversion du droit de jouissance des terres agricoles en droit de concession pour une durée de 40 ans renouvelables.

B. M.

CONSTANTINE, PARC CITADIN

Livraison avant le mois de Ramadhan

Le parc citadin, implanté dans le quartier de Bardo, au coeur du Vieux Rocher sera réceptionné "avant le mois de ramadhan", a indiqué mardi dernier à Constantine, le wali Hocine Ouadah. A l'issue d'une visite d'inspection réservée à certains chantiers, la première depuis le lancement officiel de la manifestation culturelle Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, le chef de l'exécutif local a précisé que ce parc écologique, composé entre autres d'un jardin botanique, avec cours d'eau, cascades et espaces forestiers aux alentours du Rhumel fait l'objet actuellement des "dernières retouches".

Confirmant la poursuite de la même dynamique dans le suivi des chantiers en cours de réalisation dans la wilaya, M. Ouadah a soutenu que le parc citadin, s'é-

tendant sur une superficie de 65 hectares, sera un "précieux espace d'oxygénation" pour la population et les visiteurs.

Evoquant les chantiers de la ville des ponts, le chef de l'exécutif local a précisé qu'un intérêt particulier sera accordé aux chantiers situés dans ce secteur, soulignant que l'administration accompagnera les chantiers de réhabilitation des zaouias, mosquées et maisons de la vieille ville.

M. Ouadah s'est également rendu sur le chantier de l'ex-siège de la wilaya, élevé au rang de centre des arts où il a également affirmé que les travaux seront réceptionnés "dans deux mois".

S'agissant de la réhabilitation de la Medersa, une imposante construction de style néo-mauresque, on apprend qu'elle abritera un centre dédié aux figures historiques et culturelles de l'antique Cirta,

et que les travaux avancent à "un taux appréciable".

Le wali a également observé une halte au chantier de la bibliothèque urbaine de Bab El Kantara où des solutions techniques ont été adoptées, pour le problème de glissement de terrain signalé, avant d'inspecter le projet d'aménagement de la station de bus de l'avenue Zaâmoche, entrant dans le cadre du programme de l'amélioration urbaine.

Le wali s'est rendu également au palais de la culture Mohamed-Laïd El Khalifa pour présider la cérémonie d'ouverture des semaines culturelles des villes de Tipasa et Tamanrasset, dans le cadre du programme culturel de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe.

APS

OUARGLA, 10ES JOURNÉES MÉDICO-CHIRURGICALES

L'imagerie dans les urgences médicales

Organisées à l'hôpital militaire régional d'Ouargla (HMRO) Brahim- Tirichine la semaine dernière, les 10es journées médico-chirurgicales avaient pour thème l'imagerie dans les urgences médicales et son importance pour le diagnostic des pathologies.

Cette manifestation scientifique, qui a été ouverte par le commandant de la 4e Région militaire (4RM), le général-major Abderezzak Cherif, s'est déroulée en présence d'un panel de praticiens spécialisés, militaires et civils, des spécialistes et des représentants de laboratoires publics et d'entreprises pharmaceutiques publiques et privées, a souligné l'APS. S'inscrivant dans le cadre des activités scientifiques de l'HMRO pour l'année 2104-2015, ces journées médicochirurgicales permettront aux participants de se pencher sur l'examen de l'imagerie médicale dans le diagnostic, notamment de maladies chroniques, de cardiologie, diabétologie et néphrologie, eu égard au développement technologique qu'a connu cette spécialité médicale nécessitant la formation et le perfectionnement des spécialistes, des corps médical et paramédical, ont indiqué les organisateurs. L'imagerie dans les urgences médicales revêt une importance particulière dans le traitement des pathologies de cardiologie, de néphrologie, de diabétologie et d'hypertension artérielle, vu le grand nombre



de cas de ces maladies enregistrés annuellement, a indiqué le commandant de la 4e RM, ajoutant que ces maladies auront des répercussions négatives sur la santé et les aptitudes au combat du militaire, notamment sur le territoire de la 4e Région militaire aux conditions climatiques et géographiques difficiles, nécessitant de faire prévaloir les voies préventives et le dépistage précoce. A cette occasion, l'officier supérieur a appelé à mettre ces journées à profit par le personnel exerçant dans le segment de l'imagerie médicale, en vue de puiser des expériences d'experts et de praticiens spécialistes et de prendre connaissance des avancées technologiques et des nouvelles applications scientifiques menées dans ce domaine médical, afin d'approfondir leur

qualification, a fait savoir l'APS, précisant que la séance d'ouverture de ces journées a donné lieu à l'animation de communications axées sur la valorisation de l'importance de l'imagerie dans le diagnostic des maladies et leur dépistage précoce dans les cas urgents, en vue de permettre aux personnels (manipulateurs notamment) des urgences de prendre les décisions médicales précises et contribuer, avec promptitude, à sauver des vies. Selon l'APS, les intervenants ont mis l'accent sur les volets de la prévention et du diagnostic rapide, eu égard à leur importance dans la réduction des cas de pathologies chroniques, à l'amélioration des moyens de prise en charge médicale des patients, l'amélioration de la qualité des soins et l'utilisation rationnelle des

GUELMA

L'agroalimentaire emploie 3.000 travailleurs

Les unités agroalimentaires des deux secteurs public et privé emploient plus de 3.000 travailleurs permanents dans la wilaya de Guelma et présentent des perspectives prometteuses de développement, selon l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Grand générateur d'emplois, ce secteur a été l'origine de plus de 90% des nouveaux postes de travail créés dans la wilaya à la faveur de la concrétisation des projets d'investissement qui ont fait de la wilaya un leader de l'agroalimentaire à l'échelle nationale, ont affirmé les membres du comité de l'investissement, du développement local, de l'équipement et de l'emploi de l'APW.

Plus de 40 unités (conserveries de tomate, semouleries et pâtes alimentaires, laiteries, huileries, abattoirs avicoles, boissons gazeuses) activent dans la wilaya, souligne la même source qui relève que de nombreux emplois saisonniers sont régulièrement créés par les conserveries de tomate.

La stratégie de développement des investissements de certains opérateurs et le dispositif d'accompagnement public ont permis à des unités de se transformer en de gros complexes, estime le comité qui cite l'exemple du complexe agroalimentaire Benamor qui emploie aujourd'hui 2.000 travailleurs.

Le secteur devra générer environ 5.000 nouveaux emplois avec l'entrée en activité de plusieurs unités actuellement en cours de réalisation, a ajouté le comité de l'APW qui a fait état de l'agrément de 22 projets nouveaux par le Comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref).

EL- TARF

Aménagement de l'arboretum du lac Tonga

Une enveloppe financière de 30 millions de dinars a été allouée pour l'aménagement de l'arboretum du lac Tonga, à l'ouest de la ville d'El-Kala, en bordure de la RN 44, a indiqué le directeur du parc national d'El-Kala (PNEK). Les travaux portent sur l'aménagement d'un chemin pédestre destiné aux visites guidées pour la découverte des richesses de la faune et de la flore, ainsi que l'arboretum du lac Tonga, s'étirant sur 100 hectares, a affirmé Moncef Bendjedid.

Le site abrite, notamment, des spécimens de cyprès chauves, pouvant atteindre 50 mètres, ramenés des Amériques au XVIIIe siècle, a expliqué Mohamed Teyar, conservateur des forêts.

Il est prévu également un jardin botanique, l'installation d'une clôture, des panneaux de signalisation et des bancs en bois, deux passerelles pour la traversée du lac, inclus dans le territoire du PNEK (83.000 hectares).

La préservation du site et son entretien ont été confiés au personnel du Centre d'enfouissement technique (CET), il est prévu en outre, le renforcement des balancoires, des tables et chaises de la forêt récréative, non loin de l'arboretum du lac Tonga, en prévision de la prochaine saison estivale, souligne-t-on de même source.

APS

ORAN, OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

Créances impayées de 760 millions DA

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran détient 760 millions DA de créances impayées jusqu'au mois de mars 2015, selon le sous-directeur de l'OPGI.

"Nous utilisons tous les moyens à notre disposition pour recouvrer ces créances allant jusqu'à porte-à-porte et utilisant même les mises en demeure", a indiqué Mohamed Djebli signalant qu'en 2014 plus de 750 locataires de l'OPGI ont été poursuivis en justice pour cumul de loyers non payés. Si le montant des loyers impayés est important, un calendrier de remboursement s'étalant sur plusieurs mois, voire une année, est proposé au locataire pour régler ses dettes auprès de l'Office, a-t-il ajouté.

Après l'intervention d'un huissier de justice et une ultime mise en demeure, les locataires récalcitrants sont estés en justice et se voient signifiés, sous délai, de régler les loyers impayés, au risque, par ailleurs, de se voir expulsés des logements qu'ils occupent, a-t-il encore indiqué.

Cependant, la tâche n'est pas aisée pour l'OPGI, qui gère un important parc de logements disséminé à travers les 26 com-



munes de la wilaya d'Oran.

A travers ses 12 unités sises au niveau d'Oran (5), Bir El-Djir (2), Es-Sénia (1), Aïn El-Turck (1), Gdyl (1), Arzew (1) et Bethioua (1), l'OPGI gère un parc de plus de 35.000 logements et près de 1.800 locaux commerciaux, selon un bilan

dressé en janvier 2015.

En plus de campagnes périodiques pour sensibiliser les locataires sur des facilités de paiement des loyers, l'office offre la possibilité aux locataires installés avant janvier 2004 d'être propriétaires de leurs logements.

APS

SYRIE

Les rebelles s'emparent de Djisr el Choughour

Des rebelles syriens ont pris, samedi, le contrôle de la ville de Djisr el Choughour, dans le nord-ouest de la Syrie, rapportent des militants et l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Ces insurgés appartiennent à une alliance de groupes armés islamistes, parmi lesquels le Front al Nosra, branche syrienne d'Al Qaïda.

La télévision d'Etat syrienne a implicitement reconnu la chute de la ville en annonçant que l'armée gouvernementale s'était "redéployée avec succès" aux abords de Djisr el Choughour pour "éviter des victimes civiles".

Djisr el Choughour, une ville de 50.000 habitants, est stratégiquement située au sud-ouest d'Idlib, sur la route qui relie Alep, la deuxième ville du pays, à la ville côtière de Lattaquié, dans le fief du président Bachar al Assad.

Les forces de Damas contrôlaient la ville depuis juin 2011, date à laquelle elles étaient intervenues militairement pour mettre fin à de grandes manifestations contre le régime d'Assad en imputant à des "bandes armées" la mort de plus de 120 membres des forces de sécurité.

FRONTIÈRE IRAKO-JORDANIENNE

Attaques suicides de l'EI

Trois kamikazes au volant de voitures piégées ont attaqué samedi le poste-frontière de Toureibil, entre l'Irak et la Jordanie, tuant au moins quatre gardes-frontières et en blessant 18 autres, a-t-on appris de source policière irakienne.

Cette attaque a été revendiquée par le groupe djihadiste Etat islamique, rapporte l'organisation SITE, qui surveille l'activité des mouvements islamistes sur internet.

Les voitures piégées ont explosé à proximité de bâtiments de l'armée irakienne, a précisé la source policière.

Un responsable jordanien a annoncé un renforcement de la sécurité dans la zone frontalière. Il a ajouté qu'une dizaine de blessés irakiens avaient été transportés du côté jordanien de la frontière pour y recevoir des soins.

Agence

NÉPAL

Près de 2.000 de morts dans un puissant séisme

Un puissant séisme de magnitude 7,8 a fait près de 2.000 morts et provoqué d'importantes destructions au Népal samedi, les violentes secousses ébranlant aussi certaines régions du nord de l'Inde, en Chine et du Bangladesh.

Plus de vingt personnes seraient mortes en Inde et en Chine. Le tremblement de terre a provoqué l'effondrement de la tour historique de Dharhara, l'une des attractions touristiques de la capitale népalaise, selon des témoins. Une dizaine de corps ont été extraits des ruines, selon un photographe de l'AFP.

Des neuf étages de cette tour blanche sur-

montée d'un minaret de bronze, datant du XIXe siècle, ne restaient quasiment que des décombres, selon les images télévisées. Des sauveteurs aidés par la population s'efforçaient de dégager les corps des gravats.

Des habitants pris de panique se sont rués dans la rue au moment du séisme qui s'est produit à l'heure du déjeuner, vers midi, et des bâtiments se sont effondrés à travers la ville.

Sur le mont Everest, "une avalanche du Mont Pumori a frappé le camp de base et en a enseveli une partie", a indiqué à l'AFP Gyanendra Kumar Shrestha, un responsable de l'office du tourisme népalais.

Le séisme a coupé des voies rapides dans la capitale et provoqué des dégâts à l'aéroport international de Katmandou qui a été fermé "pour raisons de sécurité", selon son directeur, Birendra Prasad Shrestha.

Selon l'Institut américain de géophysique

(USGS), le séisme de magnitude 7,8 s'est produit à environ 80 kilomètres au nord-ouest de Katmandou. Sa magnitude — initialement évaluée à 7,5 — a ensuite été revue à la hausse.

Selon les médias locaux, les secousses ont duré entre 30 secondes et deux minutes.

Séisme ressenti en Inde et au Bangladesh

L'impact du séisme a été ressenti dans de larges zones du nord de l'Inde, a confirmé Laxman Singh Rathore, directeur général du département météorologique indien, qui a appelé la population à prendre garde aux répliques. Selon lui, une deuxième secousse de magnitude 6,6 a été enregistrée après la première.

Au moins 26 personnes sont mortes en Inde, notamment dans l'Etat oriental du Bihar.

Synthèse R. I.

CÔTE D'IVOIRE, PRÉSIDENTIELLE

Ouattara investi candidat de la coalition au pouvoir

Le président sortant Alassane Ouattara a été investi samedi à Abidjan "candidat unique" de la coalition au pouvoir en Côte d'Ivoire pour l'élection présidentielle d'octobre, dont il part grand favori.

"J'annonce l'investiture du candidat unique du Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP, au pouvoir) pour l'élection présidentielle", a déclaré Henri Konan Bédié, l'ex-chef de l'Etat ivoirien et principal allié d'Alassane Ouattara, au cours d'une cérémonie ayant rassemblé plusieurs dizaines de milliers de sympathisants dans le plus grand stade d'Abidjan.

Le président ivoirien Ouattara avait été officiellement désigné le 22 mars candidat de son parti, le Rassemblement des républicains (RDR) à la présidentielle d'octobre, cruciale pour la Côte d'Ivoire qui sort d'une décennie de crise politico-militaire. M. Ouattara, coiffé d'un chapeau blanc sur

une chemise de la même couleur, a fait une entrée triomphale dans cette enceinte de 35.000 places, à bord d'une voiture décapotable.

Aux cris de "ADO président! (les initiales d'Alassane Dramane Ouattara), le président a été accueilli par ses sympathisants, la plupart habillés de T-shirts à son effigie. Le président gabonais Ali Bongo Ondimba assistait également à cette "convention d'investiture" dans le stade Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan.

L'alliance du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de M. Bédié et du RDR a déjà fait ses preuves. Au deuxième tour de la présidentielle de novembre 2010, M. Bédié (arrivé troisième au 1er tour) avait appelé à voter pour M. Ouattara, l'aidant à l'emporter face à Laurent Gbagbo, qui était au pouvoir depuis dix ans.

Mais, après une décennie de tourmente politique et militaire dans cette ex-colonie française, le refus de M. Gbagbo de recon-

naître la victoire de M. Ouattara avait plongé le pays dans une crise sans précédent. Plus de 3.000 personnes ont péri.

Aujourd'hui, alors que M. Gbagbo attend à La Haye d'être jugé par la Cour pénale internationale (CPI) pour "crimes contre l'humanité", le président Ouattara apparaît comme le grand favori de la prochaine élection.

Sans leader incontesté et en proie à de fortes divisions, le parti de M. Gbagbo, le Front populaire ivoirien (FPI), n'a toujours pas décidé s'il se lancerait ou non dans la bataille.

Yémen: combats meurtriers

Les appels au dialogue se multiplient. Raids aériens et combats meurtriers se sont poursuivis samedi au Yémen au lendemain de l'appel de l'ex-président Ali Abdallah Saleh à ses alliés rebelles chiites de se retirer des zones conquises pour permettre la reprise d'un dialogue.

L'influent M. Saleh a demandé aux

rebelles Houthis d'"accepter et appliquer" la résolution du Conseil de sécurité de l'Onu exigeant leur retrait, afin que cessent les frappes qu'une coalition arabe mène contre eux depuis un mois.

Les Etats-Unis, par la voix de leur secrétaire d'Etat John Kerry, ont également souhaité l'organisation de pourparlers. "Nous avons besoin que les Houthis et ceux qui ont de l'influence sur eux soient prêts à rejoindre la table des négociations", a déclaré M. Kerry.

Riyad avait annoncé mardi l'arrêt des bombardements intensifs, mais les Saoudiens s'étaient réservés le droit d'intervenir de nouveau si des mouvements rebelles se faisaient menaçants.

La situation humanitaire au Yémen est catastrophique, ont mis en garde de nombreuses reprises les organisations internationales, et la population de ce pays pauvre de la péninsule arabique manque de tout.

Agence

MIDI

ÉCONOMIE

INFLATION ET IMPACTS SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS

Depuis janvier 2015, la majorité des produits connaissent une hausse vertigineuse



S'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de préciser qu'une analyse objective doit tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle ils sont appliqués, les aspects de structures de l'économie internationale, de l'économie interne résultant de l'option de la stratégie de développement économique, aux schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, d'influences socioculturelles et aux composantes des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national.

Page 12

LUXEMBOURG

Réunion des ministres européens des Affaires étrangères sur l'immigration clandestine

Les ministres européens des Affaires étrangères se retrouvent à Luxembourg pour un Sommet extraordinaire sur l'immigration clandestine, après le naufrage d'un chalutier chargé de migrants au large des côtes libyennes qui pourrait avoir fait jusqu'à 800 morts (hommes, femmes, enfants), selon le Haut-commissariat aux Nations unies pour les réfugiés (HCR). Il s'agira de cerner l'essence et non de s'attaquer aux apparences, à savoir la gouvernance mondiale.

Page 14

INFLATION ET IMPACTS SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES ALGÉRIENS

Depuis janvier 2015, la majorité des produits connaissent une hausse vertigineuse

S'agissant d'un problème aussi complexe que celui de l'inflation, il me semble utile de préciser qu'une analyse objective doit tenir compte de la structure et des particularités de l'économie à laquelle ils sont appliqués, les aspects de structures de l'économie internationale, de l'économie interne résultant de l'option de la stratégie de développement économique, aux schémas de consommation générés en son sein pour des raisons historiques, d'influences socioculturelles et aux composantes des différentes forces sociales pour s'approprier une fraction du revenu national.

PAR : Dr ABDERRAHMANE
MEBTOUL

1.- Concernant l'indice global de l'inflation, il doit être régulièrement réactualisé car le besoin est historiquement daté, les besoins évoluant. Le taux d'inflation officiel est biaisé, devant l'éclater par produits selon le modèle de consommation par couches sociales (fonction de la stratification du revenu national) et surcroît comprimé artificiellement par les subventions sinon il dépasserait les 10%. Car la perception de l'inflation est différente d'une personne qui perçoit 200 euros par mois de celle qui perçoit 10.000 euros n'ayant pas le même modèle de consommation. Un agrégat global comme le revenu national par tête d'habitant peut voiler d'importantes disparités entre les différentes couches sociales. Une analyse pertinente devrait lier le processus d'accumulation, la répartition du revenu et le modèle de consommation par couches sociales, devant déflater par le taux d'inflation réel pour déterminer le véritable pouvoir d'achat. Aussi, une interrogation s'impose : comment est-ce qu'un Algérien, qui vit au SNMG (moins de 190 euros par mois, au cours officiel soit 6,2 euros par jour, et 4 euros/jour sur le marché parallèle, alors que le kilo de viande est de plus de 10 euros, la majorité des fruits dépassent 2 euros le kilo, sans oublier les produits de première nécessité comme la pomme de terre) fait face aux dépenses incontournables : alimentation, transport, santé, éducation.

La cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marmite, même charges) et les subventions et transferts sociaux mal ciblés et mal gérés qui ont atteint entre 2013/2014 environ 60 milliards de dollars soit 27/28% du PIB jouent temporairement et imparfaitement comme tampon social. L'inflation joue comme vecteur de redistribution et de concentration du revenu national au profit des revenus variables et pénalise les revenus fixes, plus de 7,5 millions en 2014 sur une population active de 12 millions vivant du salaire, certes pas du même niveau. Nous sommes dans un cercle vicieux : l'inflation accélère les revendications sociales pour une augmentation des salaires qui à leur tour en cas de non productivité accélère l'inflation. Comme la détérioration du pouvoir d'achat accroît soit l'endettement des ménages ou accélère la dé-thésaurisation des ménages, notamment les couches moyennes qui se

paupérisent en la mettant en circulation leur épargne gonflant la masse monétaire en circulation accélérant, en cas de rigidité de l'offre, le processus inflationniste. Lorsque l'Etat à les moyens financiers, l'importation de produits subventionnés joue comme tampon transitoire. Qu'en sera-t-il avec l'éclatement de la cellule familiale et en cas de chute du cours des hydrocarbures ne pouvant plus subventionner, un couple avec deux enfants devant percevoir minimum entre 35.000 et 45.000 dinars/mois pour uniquement substituer ? Or toute Nation ne peut distribuer que de qu'elle a préalablement produite quitte à aller vers la dérive politique, sociale et économique. Quelles sont, donc, les raisons essentielles du retour à l'inflation en Algérie ? Bien que dialectiquement solidaires, je recense quatre raisons essentielles du processus inflationniste en Algérie. Pour des solutions opérationnelles (voir étude réalisée sous la direction du professeur Abderrahmane Mebtoul regroupant économistes, sociologues, démographes, pour le compte des pouvoirs publics entre 2008/2009 -11 volumes 1100 pages sur l'emploi et les salaires).

2.- Premièrement la faiblesse de la production et de la productivité interne du fait que 97,98% des exportations sont le résultat des hydrocarbures à l'état brut et semi brut tenant compte des déchets d'hydrocarbures comptabilisés dans la rubrique exportation hors hydrocarbures. C'est que plus de 95% du tissu économique sont constitués de PMI/PME organisées sur des structures familiales, ne possédant pas de management stratégique, ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale. Les importations couvrent 70/75% des besoins des ménages et des entreprises dont le taux d'intégration ne dépasse pas 10/15%. On peut démontrer facilement que le taux de croissance officiel hors hydrocarbures de 5/6% a été permis pour 80% via la dépense publique et qu'il ne reste pour les entreprises véritablement autonomes créatrices de richesses, pouvant évoluer dans un environnement concurrentiel mondial, moins de 20% du produit intérieur brut. Nous avons évidemment la croissance démographique et le versement de salaires sans contreparties productives. La population était de 35,6 millions d'habitants au 1er janvier 2010 selon l'Office des statistiques et à plus de 38 au 1er janvier 2014.

Le taux de chômage officiel, bien qu'ayant légèrement augmenté en 2014, estimé à 10%, est biaisé inclu-



ant les sureffectifs des administrations, des entreprises publiques, les emplois dans la sphère informelle et les activités temporaires de moins de six mois, pour partie des emplois improductifs. Or, le taux d'emploi est fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité. Lors de sa récente visite en ce mois de février 2015 en Algérie le responsable du département Moyen-Orient Afrique du Nord du FMI note que l'Algérie ne doit pas se bercer d'illusion de ses réserves de change qu'elle peut épuiser au bout de 4 années en cas d'un cours inférieur à 80 dollars, fonctionnant sur la base d'un baril de 120/130 dollars, doit faire plus pour diversifier son économie et sortir de sa dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Car la vraie richesse ne peut apparaître que dans le cadre de la transformation du stock de monnaie en stock de capital, et là est toute la problématique du développement -La deuxième raison de l'inflation est la non proportionnalité entre les dépenses monétaires et

les impacts. Selon un rapport pour la région MENA, l'Algérie pour des pays similaires dépense deux fois plus pour avoir deux fois moins de résultats, démontrant une mauvaise gestion pour ne pas dire une corruption socialisée. Et l'Algérie continue de dépenser sans compter en lançant des projets non fiables à terme économiquement souvent pour des raisons de prestige. Tant qu'il y a la rente. Mais l'Algérie peut-elle continuer dans cette voie suicidaire de subventions généralisées sans ciblage, de versements de salaires sans contreparties productives, des assainissements répétés des entreprises publiques avec des recapitalisations répétées des banques publiques contrôlant 80% du crédit global, malades de leurs clients souvent non bancaires, au risque sans relèvement des taux d'intérêt d'une faillite du système bancaire freinant l'investissement ? Cette masse monétaire sans contreparties productives alimente le processus inflationniste.

3.- La troisième raison du proces-

sus inflationniste, est la dévaluation rampante du dinar, 70-75% des besoins des ménages et des entreprises publiques et privées étant importés et la distorsion entre le taux de change officiel et celui sur le marché parallèle, les vendeurs s'alignent souvent sur le cours du marché parallèle. Créé en 1964, le dinar algérien était coté avec le franc jusqu'en 1973, un (1) dinar pour un (1) franc, et par rapport au dollar un (1) dollar pour 5 dinars.

Depuis 1974, la valeur du dinar a été fixée suivant l'évolution d'un panier de 14 monnaies avec une dépréciation entre 1986-1990 de 4,82 à 12,191 (cours USD/DZD), suivie d'une seconde dépréciation, de l'ordre de 22% en 1991. Avec la cessation de paiements en 1994 et suite au rééchelonnement et aux conditionalités imposées par le FMI, il y a eu une nouvelle dévaluation de plus de 40% par rapport au dollar américain suivie des 1995-1996 d'une convertibilité commerciale de la monnaie algérienne. En février 2015, la cota-

tion est de 107,247 dinars pour un euro et 94, 123 dinars pour un dollar, selon le cours du Forex1, en date du 14 février 2015, cours officiel, en comparaison, par exemple, avec le dinar tunisien qui se cote 2,284 pour un euro et 1, 927 un dollar, ou avec la monnaie marocaine qui est de 9,534 un dollar et 10,811 pour un euro. Et le marché parallèle, contrairement aux pays voisins où l'écart est faible, en Algérie, les réseaux parallèles, avec un écart qui est passé de 140 DA un euro fin 2013 à 160 dinars un euro. Ce dérapage du dinar voile l'importance du déficit budgétaire, donc l'efficacité de la dépense publique et gonfle le fonds de régulation des recettes. Par ailleurs, souvent, excepté les produits soutenus par l'Etat qui connaissent également une augmentation des prix en cas du dérapage du dinar, dans la pratique des affaires, pour les produits libres, l'on s'aligne sur le cours du marché parallèle amplifiant le processus inflationniste. Mais l'essence de la valeur du dinar algérien repose sur la rente des hydrocarbures. On peut établir un coefficient de corrélation entre la cotation du dinar, le niveau des réserves de change provenant des hydrocarbures et l'évolution des recettes des hydrocarbures pour un taux d'environ 70%, 30% étant dues aux phénomènes spéculatifs et aux sections hors hydrocarbures bien que limitées. Avec une diminution des réserves de change inférieur à 20/30 milliards de dollars, la cotation du dinar s'établirait à entre 300/400 dinars un euro selon l'offre et la demande. En effet, se pose le problème de la cotation du dinar qui n'obéit pas toujours aux règles économiques.

Ces mesures ponctuelles sans vision stratégique sont souvent édictées principalement pour freiner les importations suite à l'importante augmentation des salaires et ont des répercussions négatives tant pour les opérateurs que sur le pouvoir d'achat des citoyens. La quatrième raison du processus inflationniste est la dominance de la sphère informelle produisant des dysfonctionnements des appareils de l'Etat, en fait à la nature du système rentier ou existent des liens dialectiques entre cette sphère et la logique rentière avec des situations monopolistiques et oligopolistiques de rente avec des liens extérieurs, non intéressées par l'émergence d'entreprises productives, expliquant d'ailleurs la marginalisation du savoir et des compétences. Cette sphère informelle en Algérie contrôle 65/70% des segments de produits de première néces-

sité auxquels plus de 70% des ménages consacrent presque l'intégralité de leurs revenus (marché fruits et légumes, poisson, viande rouge et blanche, textile et cuir) et sans compter les factures de plus en plus élevées de l'eau et de l'électricité qui absorbent une fraction importante du revenu des ménages pauvres et moyens accroissant leur endettement. Elle contrôle 40/50% de la masse monétaire en circulation avec une importante intermédiation financière informelle mais avec des taux d'usure accroissant l'endettement des ménages qui s'adressent à cette sphère. L'importance de cette masse monétaire captée, favorise une concentration du revenu au niveau de cette sphère avec des tendances monopolistiques et souvent oligopolistiques (quelques offreurs pour une multitude de demandeurs) et alimente, la demande au niveau du marché parallèle de la devise et l'évasion fiscale évaluée à environ 3 milliards de dollars par an.

Les transferts illégaux au moyen de surfacturation par le canal de vases communicants (rapatriements) permettent paradoxalement d'accroître l'offre et d'éviter un dérapage plus accentué du dinar sur le marché parallèle qui forcerait les autorités à dévaluer fortement le dinar officiel, accentuant la pression inflationniste. Le constat en Algérie est l'absence d'une véritable concurrence (gel du Conseil national de la concurrence dépendant d'un simple ministre du commerce alors qu'il devrait être une institution indépendante). Nous assistons à des tendances monopolistiques faisant que les circuits entre le producteur et le consommateur (les grossistes informels) ont tendance à se rallonger, la marge commerciale pouvant représenter 2 à 3 fois le prix de production (surtout dans le domaine agricole), ce qui ne peut que décourager le producteur immédiat et l'orienter vers des activités spéculatives. Ainsi, la politique d'encadrement des prix s'avère d'une efficacité limitée, sinon il faudrait des milliers de contrôleurs qui ne changeraient d'ailleurs pas le problème dans la mesure où le contrôle des prix repose sur le détaillant qui ne fait souvent que répercuter ces surcoûts de distribution.

4.- Quelle conclusion ? On ne peut analyser correctement le processus de l'inflation en occultant son essence à savoir la faiblesse de la sphère réelle, la dominance de la sphère informelle, existant des liens dialectiques avec la logique rentière, produit de la bureaucratie et des dysfonctionnements des appareils de

l'Etat et ses incidences sur le pouvoir d'achat des Algériens. Avec l'iniquité vis-à-vis de l'avenir, l'absence de morale et la faiblesse de la gouvernance tant centrale que locale, avec ce retour accéléré de l'inflation, qui contribue à une concentration du revenu au profit d'une minorité rentière, la majorité des Algériens veulent tous et immédiatement leur part de rente, quitte à conduire l'Algérie au suicide collectif. Le processus inflationniste que l'on comprime artificiellement par des subventions pour calmer le front social montre forcément ses limites du fait de l'absence de vision stratégique ne s'attaquant aux fondamentaux renvoyant au manque de cohérence et de visibilité de la politique socio économique pour préparer l'après hydrocarbures. Or l'épuisement des hydrocarbures traditionnels est au maximum horizon 2030 au moment où la population algérienne tendra vers 50 millions d'âmes. Invoker les réserves de change estimées à 190 milliards de dollars comme signe de la bonne santé économique est illusoire car ne provenant pas du travail et de l'intelligence à l'instar de la Chine.

C'est la richesse virtuelle provenant des hydrocarbures dont la facilité est de les placer pour 83% à l'étranger, en partie en bons de trésor américains et en obligations européennes alors qu'il s'agit de les transformer en richesse réelle. Force est de constater que depuis 1986, l'Algérie est dans une interminable transition n'étant ni une économie établie, ni une véritable économie de marché concurrentielle, dans le cadre de l'interdépendance mondiale à l'instar des pays émergents, expliquant le peu d'efficacité tant de la régulation politique, sociale et économique.

Aussi, l'évolution du taux d'inflation en Algérie ne peut être comprise sans le relier au système de gouvernance et à la dominance de la rente qui est fluctuante dont la valeur, ne répond pas à des décisions internes mais largement influencée par les mutations énergétiques mondiales. Ceux qui donnent des leçons de nationalisme doivent savoir qu'à l'avenir l'amélioration du pouvoir d'achat et le véritable nationalisme des Algériens, quel que soit le niveau de responsabilité, se mesurera par leur contribution à la valeur ajoutée interne.

*Professeur des Universités, Expert International en management stratégique, docteur d'Etat (1974) Expert-comptable de l'Institut supérieur de gestion de Lille (France).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT
WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

MISE EN DEMEURE **N°03/2015**

L'entreprise SNC Sahli et Associés sise à 50 Cité Chaidi Kada N° 50 Aflou wilaya de Laghouat titulaire de l'attribution provisoire du marché de réalisation d'une décharge contrôlée à Hassi Khabi est mise en demeure de l'expiration de la validité des attestations des mises à jour CNAS, CASNOS à cette effet il est demandé de ramener les attestations valides dans la période de préparation des offres et ce dans un délai de trois jours à compter de la date de la première parution sur les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Faute de quoi, la direction de l'environnement se verra dans l'obligation d'annuler l'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 2467 -Lundi 27 avril 2015 - Anep - 321 278

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION GENERALE DES FORETS

CONSERVATION DES FORETS
DE LA WILAYA DE CHLEF
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099502019036916

AVIS **D'ANNULATION**

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics. La Conservation des forêts de la wilaya de **CHLEF** informe l'annulation de l'avis d'attribution provisoire dans le lot N°02 Attribué provisoirement à l'entreprise de travaux publics GOURASA MOHAMED portant les travaux d'ouverture de pistes (lot n°02) , inscrit dans le cadre du PROGRAMME DE CONSOLIDATION A LA CROISSANCE ECONOMIQUE tranche 2014 ,Paru sur les quotidiens nationaux :

- Sada achark en date du 02/12/2014
- Midi libre en date du 03/12/2014

Midi Libre n° 2467 -Lundi 27 avril 2015 - Anep - 321 252

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
DIRECTION DE LA PECHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
WILAYA DE CHLEF

MISE **EN DEMEURE N°01**

SARL RABHI gérant hamadi Mustapha sis à 02 CITES BOUCHACHI BLIDA titulaire L'Entreprise du marché n°06/2015 approuvé le par la CMW de chlef le 08/01/2015 relatif au projet de réalisation d'une halle a marée type 2 a sidi Abderrahmane et mise en demeure pour la premier fois pour se rapprocher auprès de la direction de la pêche sise cité administrative CHIRIFI KEDOUR CHLEF pour la signature de l'ordre de service n°01 de lancement des travaux de l'objet du marché dans un délais de 03 jours dès l'apparition de la présente mise en demeure dans la presse national et le journal BOMOP .

Dans le cas contraire, des mesures coercitives seront prises a l'encontre de votre entreprise.

Midi Libre n° 2467 -Lundi 27 avril 2015 - Anep - 321 288

Midi
Quotidien national d'information *Libre*



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

HOMELAND, LE NOUVEL ALBUM DE HINDI ZAHRA

La douceur de l'Orient aux inflexions des touaregs et de la langue berbère

Hindi Zahra, est une artiste complète, avec des chansons très personnelles, emplies de cette chaleur berbère et portées par une voix frémissante.

PA : IDIR AMMOUR

Dans la foulée du succès de cet entêtant et souple *"Beautiful Tango"*, était sorti son premier album, *Handmade*, évident succès critique et public qui lui vaudra le prix Constantin et une Victoire de la musique. Son vibrato si particulier est toujours là, léger et dense à la fois. Dans *Homeland*, son nouvel album, on retrouve également tout l'univers musical de Hindi Zahra, rythmes blues, jazzy, capverdien, gnawa, gypsy aussi qui font au final sa signature artistique si singulière. En berbère, en anglais et en français, Hindi Zahra égrène avec grâce à travers onze morceaux sa mélancolie mélodieuse et sa nonchalance rythmée. Elle a commencé à écrire et à enregistrer au Maroc, et ce mot, *Homeland*, revenait constamment dans son esprit. C'est d'autant plus étrange qu'elle voulait le réaliser dans son pays pour donner à cet album une dimension plus marocaine que le précédent, mais le résultat ne l'est pas tant que cela. Elle y a mis des influences de musiques très différentes, la musique du Cap Vert, du Brésil, de l'Iran, de Cuba, de l'Inde. Mais au final, selon l'artiste, cet album est peut-être comme le Maroc qui porte aussi toutes sortes de traditions différentes, entre l'Afrique, l'Europe, la Méditerranée. Sa musique est comme son pays, d'un peu

partout. Cette question du *Homeland*, la question du *"chez-soi"* l'intéresse aussi beaucoup : est-ce son pays natal forcément ou est-ce que cela peut être n'importe quel pays avec lequel elle a des affinités ? Artiste complète, peintre mais aussi actrice, on a pu aussi la voir en épouse de Tahar Rahim dans le beau film du Turc *Fatih Akin* et elle vient de tourner dans le film de la réalisatrice irako-marocaine Tala Haddid, *The Narrow Frame of Midnight*. Son premier album avait marqué par l'intensité de sa voix et la finesse de ses chansons. Véritable révélation, la chanteuse marocaine Hindi Zahra a diffusé son énergie et son charisme sur de nombreuses scènes, avant de se retirer. C'est sur ses terres d'origine qu'elle est allée peaufiner les climats de son nouveau disque. Elle s'est souvenue des inflexions touaregs, des guitares et de la langue berbère. Elle a aussi écrit des textes personnels, tant en anglais qu'en français. Habité et puissant, le disque de la jeune femme transporte dans le temps comme dans l'espace. C'est une invitation au voyage permanente, l'album incite à une rêverie bienvenue. Qu'elle ait en main un micro, une guitare ou un pinceau, Hindi Zahra vit sa passion pleinement. « *C'est la mélodie qui va trouver ses paroles.* » Cette artiste complète voit l'art sous ses différentes formes et son album s'en ressent. Née le 20 janvier 1979 à



Khouribgha, au Maroc. Zahra Hindi est descendante d'une grande lignée de musiciens berbères et touaregs. Elle compte parmi ses aïeux des membres du groupe Oudaden. Ses parents et oncles initient la jeune fille à la culture amazighe et lui enseignent les rudiments de la musique traditionnelle gnaoua. En devenant chanteuse et modifiant l'ordre de son patronyme, Hindi Zahra n'a de cesse de préserver cet héritage et de le mêler à des musiques plus contemporaines comme le blues, le jazz ou le reggae, de même que sa musique emprunte au répertoire classique égyptien. Après un passage obligé par la

scène, la chanteuse entre en studio pour enregistrer un premier EP 4 titres à l'automne 2009 est suivi d'un album *Handmade* (Deluxe Productions) le 11 janvier 2010, porté par l'acoustique « *Beautiful Tango* ». L'album est une réussite qui se classe dans plusieurs pays européens et lui amène une renommée internationale. En France, *Handmade* reçoit le Prix Constantin en 2010 et la Victoire de la musique de meilleur album de musiques du monde en 2011. Hindi Zahra est de retour en avril 2015 avec *Homeland* précédé de peu par le single « *Any Story* ». I. A.

MOIS DU PATRIMOINE

Constantine, 2.500 ans d'histoire et de vestiges

Superposés sur le Vieux rocher ou éparpillés aux abords de la ville de Constantine, une multitude de vestiges préhistoriques, puniques, antiques ou islamiques renseignent sur une présence humaine ininterrompue, élevant aujourd'hui la capitale de la Numidie potentiellement au rang de pôle culturel majeur. Cette ville «représente, à elle seule, toute l'histoire de l'Algérie et recèle un potentiel culturel énorme, malheureusement inexploité», regrette Ahmed, retraité du secteur de la Culture qui ne rechigne jamais à se porter volontaire pour faire visiter la médina de Constantine. Dans le musée Cirta, petit édifice qui semble trop exigü pour contenir sa collection, des objets du quotidien, taillés dans le silex ou en terre cuite, attestent de la présence humaine dans les environs de la ville depuis la préhistoire. Non loin du site archéologique de Tiddis, des grottes de la période Protolithique, portant des traces d'aménagements (niches et toitures extérieures) et de gravures supposées être de l'époque capsienne (entre 8500 et 5400 av.JC) témoignent des premiers hommes vivant en communauté aux abords du Rhumel, bien avant les premières civilisations. De l'Antiquité, la ville garde encore des vestiges numides en parfait état de conservation comme les dolmens et les bazinas en plus du monument funéraire royal de l'Aguelid

Massinissa, édifice imposant en pierre de taille, situé à El-Khroub et qui annonçait la proximité de l'antique Cirta aux voyageurs d'il y a deux mille ans. Cette Numidie unifiée se raconte au musée Cirta à travers la quantité impressionnante de pièces de monnaie et de fragments de poterie qui y sont exposées et les ossements et mobilier funéraire de l'Aguelid, mais aussi à travers les gravures de divinité comme Baal Hammon ou Tanit. La période romaine de la région prend forme dans le site de Tiddis, une fortification romaine, construite sur le flanc d'une montagne faisant face à l'emplacement de Cirta, où les aspects économiques, culturels et architecturaux de l'ère romaine sont visibles à l'initié comme au profane. Sur place, pas de notices ni autres supports de communication, mais des guides qui tentent tant bien que mal d'aider les visiteurs à reconstituer dans leur imaginaire le mode de vie de l'époque et l'aspect initial des lieux, tout en détaillant, au passage, qui les techniques de construction qui les coutumes et cérémonies de cette période lointaine de l'histoire de la région. Des vestiges du commerce de la poterie, de l'huile d'olive ou encore du blé sont aussi visibles ainsi que les édifices et temples érigés à la gloire de divinités de l'antiquité —tels que Mithra ou Cérès— dans ce castellum modifié plus tard par les byzantins, qui y ont ajouté entre autres des

tours de surveillance. Sur le Vieux rocher, les monuments et édifices les plus récents sont tout de même plusieurs fois centenaires, sans compter les lieux de culte musulmans puis ottomans remontant au moins au 13^e siècle. Grand symbole du vieux rocher, l'héritage du bey bâtisseur Salah Bey (1725-1792) à l'origine de la construction de nombre de mosquées et de medersas, d'un nouveau quartier pour les citoyens de confession juive et de nouveaux marchés commerciaux, est —on l'a constaté— jalousement préservé par les Constantinois, grands adeptes de symboles car sans doute attachés à cette ville pas comme les autres mais dont le rayonnement d'antan reste à réveiller, à «déterrer» diront les archéologues. Ahmed Bey, dernier bey de Constantine et incarnation de la résistance aux assauts de l'armée coloniale a aussi laissé aux générations futures un joyau architectural, le palais du bey, inauguré en 1835, un édifice organisé autour de deux jardins spacieux qui font encore sa renommée. Mais la ville cache encore dans son sous-sol des vestiges des premières constructions aux abords du Rhumel, des passages souterrains inexplorés et d'autres traces de l'antique Cirta où les archéologues pressentent la présence, comme à Alger, d'une superposition de vestiges de toutes les civilisations qui s'y sont succédé.

Agenda culturel

Musique classique

L'Orchestre symphonique national organise un spectacle intitulé « Symphonie du Weam » dirigé par le maestro Amine Kouider avec la participation de :

- La chanteuse Nada El Rayhane
- La chorale et la troupe d'El Haras

El Djemhour

• La chorale polyphonique d'Alger
Alger : Lundi 27 avril 2015 à 19h30 au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria
Constantine : mercredi 29 avril 2015 à 19h00 à la salle Zénith Ahmed-Bey
Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)
Film Les portes du soleil : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minéo (Algérie, 2015). Avec Zakaria Ramdane, Smaïne Faïrouze, Lorie Pester, Christophe Quarteron, Ahmed Benaïssa, Mike Tyson, Sonia Kouninef et Abdelkader Djeriou. Prix du billet : 300 DA. 4 séances par jour (1^{re} séance à 13h, dernière à 19h). Interdit aux enfants moins de 12 ans.

Aïda Gallery (villa 132, Haï El-Bina, Dély-Ibrahim, Alger)
Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid. Galerie ouverte tous les jours, sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

Université africaine Ahmed-Draïa
Les 25 et 26 avril : 5^e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «Archi'terre».
Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Télemly, Alger)
Exposition collective de peinture par les artistes Valentina Ghanem et Rachid Djemai.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL TART
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
Service de l'Animation Locale, de l'Informatique
Marché et Programme
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 0984.360.190.00.137
N°32/DAL/SALIMP/2015

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT

Le wali de la wilaya d'El Tart "Direction de l'administration locale" lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation de l'opération :

Opération : Etude et réalisation et équipement d'une résidence d'hôte (10 chambres) à El Tart

Projet : Réalisation et équipement d'une résidence d'hôte (10 chambres) à El Tart Lot N°02 : C.E.S

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent consulter et retirer les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Administration locale (Bureau des Marchés).

Les offres doivent être accompagnées comme exigé au cahier des charges des pièces suivantes dûment actualisées et légalisées.

01 OFFRE TECHNIQUE :

- Cahier des charges daté et signé
- Déclaration de probité
- Le cahier des prescriptions spéciales acceptées daté et signé
- La déclaration à souscrire datée et signée
- Copie certifiée conforme de la carte de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (catégorie 02 et plus) active principale bâtiment photocopie
- Une copie du registre de commerce authentifié par CNRC
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale en cours de validité
- Copie des statuts (pour sociétés)
- Copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux (SARL-SNC-EURL-SPA et CS)
- Extrait de rôle apuré ou portant la mention (déclaration) certifié du receveur que l'intéressé a obtenu des délais de paiement actualisé (moins de trois mois) comprenant toutes les impositions (IRG-IBS-TAP-TVA)
- Bilan financier des trois (03) dernières années
- Un extrait du casier judiciaire n°03 de l'entrepreneur ou le gérant de l'entreprise
- Attestation de mise à jour CASNOS des cotisations (actualisé)
- Attestation de mise à jour CNASAT des cotisations (actualisé)
- Attestation de mise à jour CACOBATH des cotisations (actualisé)
- Liste des moyens matériels avec justifications (carte grise et assurances pour matériel roulant PV d'huissier de justice ou commissaire aux comptes, photocopie légalisée pour matériel de chantier
- Liste des moyens humains avec justifications déclaration CNAS actualisé avec nom et prénom et fonction - joindre diplôme pour l'encadrement
- Références professionnelles (attestations de bonne exécution) à préciser la nature des travaux réalisés et montant
- Planning des travaux

02 OFFRE FINANCIÈRE : est composée de :

- La lettre de soumission renseignée, datée et signée
 - Bordereau des prix unitaires daté et signé
 - Devis quantitatif et estimatif daté et signé
- Les offres techniques et financières accompagnées des pièces énumérées dans le cahier des charges devront être déposées sous double enveloppe fermée et cachetée, l'enveloppe extérieure doit être anonyme portant la mention

-Soumission à ne pas ouvrir -

Opération : Etude et réalisation et équipement d'une résidence d'hôte (10 chambres) à El Tart
projet : Réalisation et équipement d'une résidence d'hôte (10 chambres) à El Tart Lot n°02 : C.E.S

Les plis seront remis directement à l'adresse suivante : A Monsieur le directeur de l'Administration locale de la wilaya d'EL TART.

La date de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution de l'avis aux quotidiens et le BOMOP. La date de dépôt des offres sera le dernier de préparation des offres jour avant 12h.

La date d'ouverture de plis sera le même jour de dépôt des offres à 14h.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le même jour du dépôt des offres au siège de la direction de l'Administration Locale à quatorze (14) h.

La période de validité des offres est fixée à quatre vingt dix (90) jours à compter du dernier jour de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 2467 -Lundi 27 avril 2015 - Anep - 321 001

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES HASNAOUA TIZI-OUZOU
Immatriculation fiscale : 0 004 1501 50790 54

AVIS D'ANNULATION D'UN AVIS D'APPEL ET AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La direction des œuvres universitaires Hasnaoua Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°01/DOUH/2015 pour l'approvisionnement des résidences universitaires rattachées à la DOUH suivant les lots ci-après :

Lot N° 03 : Œufs frais

Lot N° 05 : Fruits et Légumes

Lot N°06 : Alimentation Générale

Que l'avis d'appel et l'avis d'attribution provisoire suivant les lots sus -cités parue dans les quotidiens (Midi Libre) en date du 07.12.2014 et (الجهة العربية) en date du 03.12.2014 sont annulés.

Midi Libre n° 2467 -Lundi 27 avril 2015 - Anep - 320 780

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE FOUGHALA
COMMUNE DE LAGHROUS
NIF 098507319061024

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Vu l'article 125 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 relatif à la réglementation des marchés publics. Le président de l'Assemblée populaire communale d'Elghrouss informe tous les soumissionnaires participant à l'appel D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01/2015 du 29/01/2015. Selon le PV du commission d'évaluation des offres du 26/02/2015 les subventions tompraires des projets cités ci-dessous :

N°	PROJET	ENTREPRISE	NIF	MONTANT DU CONVENTION DA	DÉLAI	OBSERVATION
01	AMENAGEMENT URBAIN RUE TAHER ZAID - T1	ETPH BELDJEBEL HOCINE	197207180013246	13.998.690.00 DA	05 mois	MOINS DISANT

REMARQUE :

Chaque soumissionnaire peut contester sur ce choix en présentant un recours écrit devant la commission des marchés publics dans le délai de 10 jours à compter de la date de publication du présent avis dans le journal **MIDI LIBRE** suivant l'article n°114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, relatif à réglementation des marchés publics.

Midi Libre n° 2467 -Lundi 27 avril 2015 - Anep - 320 888

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
C A DE ROUIBA
COMMUNE DE ROUIBA
N° : 896 /2015

Mise en demeure N°02

Projet : Travaux d'Aménagement jardin public -Rouïba-

-Vu le **Marché N°06/2014** du 12/01/2014 **conclu avec l'entreprise SARL FRAOUI T.P.H.B sise 61 Rue Adrian Ribess Hai El Badr Kouba - ALGER-**.

-Vu l'**ODS N°17/2014** Notifié le 07/04/2014 ; **relatif aux Travaux d'Aménagement du jardin public -Rouïba-**

L'Entreprise est mise en demeure de notifier l'ODS de reprise et d'accélérer le rythme des travaux.

Faute de quoi, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'Entreprise conformément aux dispositions contractuelles.

Midi Libre n° 2467 -Lundi 27 avril 2015 - Anep - 321 004

ACCESSION DE L'USMB EN LIGUE 1

Un retour "mérité" dans la cour des grands

L'accession de l'USMB Blida en Ligue 1 Mobilis, assurée depuis vendredi suite à sa victoire aux dépens de l'AB Merouana (1-0) dans le cadre de la 27e journée du championnat de Ligue 2, constitue un retour "mérité" d'une grande école de football dans la cour des grands, estiment d'anciens joueurs et sportifs de la Ville des Roses. Pour Hakim Zane, ancien joueur du club des années 1990, cette accession "n'est qu'un retour de l'USMB à la place qui lui sied, au vu de son histoire et de son apport inestimable au football national". L'USMB a toujours été "un réservoir de joueurs talentueux qui ont porté, par la suite, les couleurs de l'équipe nationale et d'autres équipes de notre football", a affirmé, à l'APS, le surnommé "Gazzou" eu égard à sa grande vivacité sur le terrain. Il a cité, entre autres, les frères Zouani, Kribaza, Harkas, Hamiti et son frère aîné Kamel Zane, sélectionnés à maintes reprises chez les Verts et ayant laissé leurs empreintes dans l'histoire du football en Algérie. Durant les années 1970 et 1980, plusieurs joueurs de talent avaient évolué à l'USMB et même en équipe nationale, à l'image des Akli, Slami, Alili, Benzohra, Saâdane, Guettal, Habbouchiâet la liste est encore longue, a-t-il tenu à rappeler.

De son côté, le président du club, Mohamed Doudène, a estimé que l'équipe fétiche de la Ville des Roses méritait "amplement" sa place dans "la cour des grands" du football national. "Un club ayant une longue et riche histoire comme l'USMB ne doit évoluer que dans les paliers supérieurs et jouer pour les titres et consécérations nationales et continentales", a-t-il indiqué. "L'accession en Ligue 1 devrait être un point de départ pour relancer ce club vers le haut de la pyramide de notre football. Les sacrifices des anciens enfants du club méritent bien d'être récompensés", a ajouté Doudène, qui en dépit de l'annonce de sa démission, affiche sa "disponibilité à poursuivre son soutien au club". Les supporters du club affichent, pour leur



part, leur enthousiasme suite au "triomphe" du club après quatre années en Ligue 2, réaffirmant leur détermination à le soutenir pour décrocher des titres nationaux et continentaux. "Les longs périples que nous avons effectués tout au long de l'année à travers le territoire national pour soutenir notre équipe n'ont pas été vains. Dieu merci, nous sommes dans la cour des grands et nous ferons tout pour y marquer encore de nouvelles pages de gloire", affirme, Mahfoudh, membre du comité des supporters. Gaïeté, satisfaction, allégresse et fierté sont les maîtres mots régnant, samedi, à la ville des Roses. L'accession de l'USMB est sur toutes les lèvres et l'espoir quant à la poursuite du "beau parcours" est perceptible dans les espaces publics, les cafés et les arrêts de bus, notamment.

Plus de 80 ans d'histoire à L'Union sportive de la médina de Blida se compte parmi les plus anciens clubs de football en Algérie, sa création officielle datant de 1932. Elle disputa ses premières compétitions au sein de la Ligue d'Alger de Football Association (LAF), dépendante, alors, de la Fédération française de football association (FFFA). En 1962, le club obtint le statut de semi-professionnel, suite à son accession en Nationale Une. Plusieurs étapes ont été franchies par ce club, avant de devenir dans les années 1970, 1980 et même 1990, un des réser-

voirs de talents pour le football national. Plusieurs joueurs du club ont été appelés en sélection nationale, à l'image du gardien Mohamed Haniched, Smail Diss, Kamel Kherkhache, Kamel Maouche, Bilel Zouani, Rouane Benhalima et autres. De grands entraîneurs sont également passés à la tête du club, à l'exemple du regretté Smain Khabatou (1953-1956, 1962-1966, et 1976-1977), Younès Ificen, Rachid Bouarrata, Abdelakder Amrani et Abdelkader Yaiche, pour ne citer que ceux-là. La "longévité" du club représente, aujourd'hui, une fierté pour les supporters, qui appellent à la nécessité de "couronner cette longue histoire par des titres nationaux et continentaux".

Le plus dur reste à faire

La jubilation des supporters, des dirigeants et des anciens joueurs du club ont, vite, cédé la place à la réflexion pour la saison prochaine et à l'avenir de manière générale. Les défis qui attendent l'USMB sont "beaucoup plus durs que ce qui a été réalisé jusque-là", estime-t-on, à l'unanimité. "L'accession étant acquise, il est temps de voir grand. L'USMB ne devra plus se contenter de ce balancement entre les Ligues 1 et 2. Blida mérite d'avoir une équipe conquérante et à même de lui offrir des titres", souligne, à cet effet, le président Mohamed Doudène.

De son côté, l'ancien joueur du club Hakim Zane insiste sur l'impératif de "préserver l'effectif actuel et le staff technique pour pouvoir réaliser un bon parcours en Ligue 1". "La faute commise par le MC Alger, au début de la saison en changeant quasiment toute la composition, ne doit pas avoir lieu à l'USMB", prévient-il, estimant que le renforcement de l'équipe devrait se limiter à "quatre ou cinq joueurs, pas plus".

USMB BLIDA

Le président Doudène annonce sa démission

Le président de l'USMB Blida, Mohamed Doudène, dont l'équipe a assuré son accession en Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé, samedi, sa démission, affirmant avoir fait part de sa décision au conseil d'administration.

"J'ai décidé de quitter la présidence de l'USMB pour des raisons personnelles", a-t-il déclaré, à l'APS, ajoutant que l'année qu'il avait passée à la tête de ce club l'a "totalement épuisé" et "poussé à négliger sa famille et son travail". Après quatre ans en Ligue 2, l'USMB Blida a assuré, vendredi, son accession en Ligue 1 Mobilis, suite à sa victoire à domicile face à l'AB Merouana (1-0) pour le compte de la 27e journée de Ligue 2 Mobilis de football, conjuguant au nul entre le CA Batna et l'O Médéa (1-1). Le club compte 11 points d'avance sur les 4es (CAB et OM) à 3 journées de la fin, ce qui lui a permis

de valider officiellement son retour en élite. Se félicitant d'avoir réalisé l'objectif assigné, Doudène a avoué qu'il n'était plus en mesure de poursuivre sa mission "très pénible et pleine d'embûches". La gestion d'une équipe de football aussi ambitieuse que l'USMB "est beaucoup plus compliquée que la gestion d'une grande entreprise ou administration", a-t-il estimé, faisant part de sa "saturation sur les plans physique et psychologique après une année sans repos".

"J'attends la fin de saison pour officialiser ma démission lors de la réunion du conseil d'administration", a-t-il précisé, à cet effet. Doudène a, toutefois, affirmé sa "disponibilité" à poursuivre son travail comme un membre du conseil d'administration et à "apporter toute l'aide et tout le soutien nécessaires pour d'autres succès" de l'USMB. L'accession de l'équipe fétiche de la ville des Roses en Ligue 1 Mobilis a été, selon lui, le fruit d'un "travail de longue haleine" et des "efforts conjugués de l'entraîneur, des joueurs, de l'administration et aussi des supporters". Pour sa première saison à la tête de l'USMB, l'équipe a accédé en Ligue 1, un objectif qui lui échappait depuis quatre ans. Pour lui, le secret de cette réussite consiste "essentiellement en la transparence dans la gestion, la sérénité dans le travail et l'esprit de responsabilité qui a animé toute l'équipe".

L'effectif de l'USMB dispose de "joueurs d'un niveau moyen", mais d'un "groupe très soudé et solidaire", a-t-il affirmé, qualifiant la méthode de travail de l'entraîneur "de haut niveau" Kamel Mouassa, de "digne de respect et de reconnaissance".

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

Avec 13 médailles, l'Algérie termine à la 2e place

La sélection nationale de judo a terminé sur la seconde marche du podium au Championnat d'Afrique organisé à Libreville (Gabon), avec une moisson de 13 médailles (4 or, 4 argent et 5 bronze). Les Verts finissent derrière la Tunisie (8 or, 1 argent et 4 bronze), au moment où le Maroc a pris la 3e place (2 or, 1 argent et 4 bronze).

L'Algérie, 1re au classement à l'issue de la 1re journée avec sept médailles, dont trois en or, a été recalée à la 2e place malgré la récolte de 6 nouvelles médailles (1 or, 3 en argent et 2 en bronze) au cours de cette 2e journée, disputée samedi au gymnase du Prytanée militaire de Libreville. Les médailles algériennes décrochées samedi ont été l'œuvre de Houd Zourdani, qui a pris l'or chez les moins de 66 kg en battant en finale le Tunisien Houcem Khalfaoui.

Pour sa part, Ratiba Tariket s'est contentée de l'argent, dominée par la Tunisienne Nesria Jlassi en finale des moins de 57 kg. Djeddi Oussama a connu le même sort (-73 kg) suite à sa défaite en finale contre l'Egyptien Mohamed Moheyyeddine. Le bronze a été l'œuvre de Djazia Haddad et Meriem Moussa, dans la catégorie des moins de 52 kg, après leurs victoires respectives contre la Marocaine Ikram Soukat et l'Ivoirienne Salimata Fofana.

La 6e et dernière médaille algérienne de cette 2e journée était en argent, et elle était l'œuvre de Sonia Asselah dans la catégorie "Open" après sa défaite en finale face à la Tunisienne Nihel Cheikh-Rouhou. De leur côté, Mohamed Rebbahi (-60 kg) et Hadjer Mesrem (-48 kg) se sont contentés de la 5e place après avoir échoué dans leurs combats respectifs pour le bronze.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché, - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information, - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manager et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,	- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner - Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs - Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats	- grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALifiantes & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du	processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement - Expérience minimale 02 ans - Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions : - Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
---	---	---	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

**الأستاذة بوشريط فاطمة الزهراء . 47 شارع خليفة
بوخالفة سيدي احمد الجرائر.**

تأسيس شركة ..

3244/ بموجب عقد استلم بالكتاب يوم: 22/04/2015 تم
تأسيس الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة / هوناس
رياليزاسيون إي انسيبيكسيون ، مقرها / حي البناء رقم
95 بلدية دالي ابراهيم ، ولاية الجزائر موضوعها :-
مؤسسة وضع القنوات طويلة للسافة ((109215)).-دراسات و
هندسة مرتبطة بالحروقات ((102104)).-بناء المنشآت
لتركيبات، الإنتاج ، تحويل ، نقل و توزيع للحروقات
((102201)).-مؤسسة صيانة قنوات للحروقات
((102207)).-مؤسسة تشغيل البناء في مختلف مراحله
((109201)).-مؤسسة الدراسات و الإنجازات في الهندسة
للبنية ((109219)).-مؤسسة الدراسات و إنجاز المنشآت
الكهربائية و الغازية ((109221)).-مؤسسة الدراسات و
إنجاز كل فروع نشاطات البناء، الري و الأشغال العمومية
((109222)).-صنع الغرف الصحراوية و البنايات للعدنية
الجاهزة الأخرى ((109115)).-كراء معدات أدوات للبناء و
الأشغال العمومية ((603007)).-مؤسسة للرافقة و التحميم
((613131)).-مدتها: 9 سنة. رأسمالها: 1.000.000 دج و عين
كل من السيد / حديد زيم و السيد// عبد الإله الحسين
القاوي و السيد// الحسين القاوي محمد كسبرين
للشركة.

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14, publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Riz sauce tomate et thon



Ingédients

2 boîtes de thon de 500 g
1 boîte de sauce tomate
1 poivron vert
1 pincée de thym

Préparation

Mettre le thon à chauffer dans une casserole.
Ajouter la sauce tomate, le poivron coupé en petits morceaux, ainsi que le thym.
Faire chauffer environ 10 minutes à feu doux.
Faire cuire le riz à part.
Puis servir le tout dans la même assiette.

Gâteau aux noisettes et oranges



Ingédients

250 g de beurre
175 g de sucre en poudre
4 oeufs
1 yaourt nature
150 g de noisettes en poudre
350 g de farine
10 g de cacao
1 paquet de levure chimique
50 g de chocolat, râpé
Une pincée de sel
2 oranges
100 g d'écorce d'orange confite
Une pincée de girofle
Une pincée de cannelle

Préparation

Peler les oranges, puis entailler les cloisons internes pour en retirer les quartiers.
Fouetter le beurre et le sucre en mousse.
Ajouter les oeufs un par un, puis le yaourt. Incorporer la farine mélangée aux noisettes, au chocolat râpé, au cacao, aux dés d'orange confit, aux épices, au sel et à la levure.
Ajouter les quartiers d'oranges en mélangeant délicatement.
Verser la pâte dans un moule en forme de couronne et faire cuire à 180° C pendant environ 1 heure.

MODE ET LOOK

Assortir vêtements et bijoux

Les bijoux donnent de l'éclat à votre teint et à votre tenue. Ils reflètent qui vous êtes tout comme votre tenue et votre maquillage. Comment bien les associer à vos vêtements ? Suivez nos conseils pour bien porter vos bijoux et vous mettre en valeur.

PAR OURIDA AÏT ALI

Les associations à éviter

- Attention à la matière de vos vêtements : Les pulls en laine épaisse, en maille s'accrochent aux bijoux en relief comme les griffes de vos bagues ou de vos boucles d'oreille.

- Si vous êtes un peu ronde, attention à ne pas multiplier les bijoux, ils alourdissent l'ensemble de la silhouette.

- Les imprimés graphiques et les pierres de grosse taille : trop voyants.

- Les colliers trop gros et près du cou et les cols travaillés comme les col Claudine.

- Les matières nobles et brillantes comme le velours et les grosses pierres, effet boîte à bijoux.

La couleur de vos bijoux selon votre profil

La femme printemps

Vos cheveux sont châtain et souvent avec des reflets roux ou dorés. Votre teint est doré et vous bronzes facilement. Vos yeux sont verts, bleus ou noisette. Choisissez des



bijoux en or jaune qui rappellent les reflets de votre peau et de vos cheveux. Pour les pierres, choisissez les bleues ou orangées comme la turquoise, l'améthyste ou le saphir.

La couleur de vos vêtements

Choisissez des tons chauds comme le marron, le doré, l'orange ou encore des tons pastel : vert anis, bleu pastel, ivoire. Oubliez le noir, le blanc, le bordeaux et le bleu marine.

La femme été

Vos cheveux sont blonds, votre peau est claire et vos yeux sont bleus ou verts.

Optez pour les bijoux en or blanc ou en argent, avec des pierres très précieuses comme les diamants ou les rubis. Les bijoux en or jaune ne flattent pas forcément votre teint.

La couleur de vos vêtements

Elles doivent être lumineuses : framboise, rouge, turquoise, prune, ou jaune, mais évitez l'orange. Le gris ou le blanc cassé vous vont également très bien.

La femme automne

Vos cheveux sont auburn ou roux, votre peau est constellée de taches de rousseur et vos yeux sont marron ou verts. Les bijoux doivent être en or jaune ou rose, en cuir et pour les pierres choisissez du corail ou encore de l'ambre.

La couleur de vos vêtements

Les tons chauds pour réveiller votre teint ! Le vermillon, bleu pétrole, caramel, bronze, saumon ou encore vert kaki. Au contraire évitez le noir, le bleu marine ou le rose.

La femme hiver

Vous avez les cheveux bruns, noirs bleutés ou châtain foncé. Votre teint est pâle, ivoire, porcelaine ou au contraire très mat, olive ou pêche. Vos yeux sont marron, bleu-vert ou gris-bleu. Comme la femme été, choisissez des tons froids, or blanc, argent et des pierres précieuses, diamants et rubis.

La couleur de vos vêtements : Des coloris vifs ! Le rouge, le jaune, le bleu roi, le rose mais aussi le blanc et le noir.

DÉCORATION MAISON

LE SALON

Pour plus de confort

Plus que dans toute autre pièce, la liberté de déplacement doit être respectée dans la pièce à vivre. Ce doit être autant un lieu de repos que de passage avec une déco à votre goût. Il faut éviter de se cantonner dans un confort mou, en restant avachi dans un canapé. Le mouvement favorise le rêve et la réflexion. Tout un art dans votre déco.

Ne lésinez pas sur l'éclairage

En augmentant les contrastes, vous obtenez un meilleur confort visuel. Répartissez plusieurs lampes déco dans la pièce, pour ponctuer l'espace de touches de lumière. Ménagez tout de même quelques zones de pénombre, pour flatter le visage de vos invités et créer une ambiance douce dans votre déco.

Multipliez les "assises nomades" dans votre déco

Tabourets et poufs se transportent aisément. Ils permettent de changer de place tout en restant à l'aise dans votre déco. La sensation de paix passe par un équilibre entre confort et liberté. Votre déco sera un apaisant havre de paix.



Trucs et astuces

Bouchons de liège pour aiguilles à tricoter



Pour protéger les enfants d'éventuels accidents, n'oubliez pas de mettre des bouchons de liège au bout de vos aiguilles à tricoter ou de tous autres objets pointus de ce style.

Boutons dorés



Pour garder toujours impeccables des boutons dorés, sans qu'ils noircissent, recouvrez-les d'une couche de vernis à ongles incolore, avant de les mettre dans la machine à laver.

Coudre des rideaux



Si vous vous confectionnez des doubles rideaux, ne cousez pas les doublures. Fixez les à grands points. Les rideaux tombent beaucoup mieux.

Piquer la toile cirée



Enduisez l'emplacement de la piqure de savon. Vous éviterez les surplages et aurez une piqure avec des points réguliers.

O. A. A.

Mots Fléchés N°1770

avantagerait état des U.S.A.	↓	propres à l'armée	↓	boissons gazeuses	↓	dans son milieu ronqueur vorace	↓	repro- duction	↓	instru- ment de Roland	↓	de belle manière	↓
↓		étirer	↓	sagacités	↓	↓	↓			ceinture nippone vin tran- sain	↓	fêtu	↓
ratifias citant le patro- nyme	→							relate	→				
↓								boue	↓			fin de verbe	→
gestes li- turgiques petits cigares	→					beurrée à battre s'il est chaud	→					incapable	↓
↓					charbon à dessin affectais ailleurs	↓							
tremble- ment de terre effrois	→					coordi- nation épice laune	→			esprit suprême empes- tèrent	→	pourri	↓
↓						↓		point au judo prochai- nement	→				
poteaux	→	point de la rose complè- tes	→			conduit	→						
↓		↓		devenues délicates pessi- miste	→	réjouis- sances	↓						centaure mytho- logique
divine génisse desolan- tes	→			cercueil fit un poème	→					halera le navire	→	dans le coup bruit d' enthumé	→
↓				↓								oiseaux à plumer en chœur	↓
adoucies	→	tête parfumée détério- reras	→			débutas le chant bannis- sais	→						
↓		↓						objets du travail dynamis- me	→				
maignifi- ques mamelles de vache	→					temps de mois- sons désigné	→			dérangé	→		
↓						↓				fit sortir l'eau	→		
				à lui	→			rebuffade	→				
				manié	→			graves défauts	↓				
lézardé	→	remuas à la bêche	→									sous- traits	↓
↓		noua	↓			raisonne- ment affluent du Rhône	→			idiots	→		devien- dra
passai à côté annexe d'église	→					cerise acide tour bien réduit	→						
↓						↓				bramer	→		
en bonne santé	→					répéta sans fin	→						

SUDOKU

N°1769

SOLUTION SUDOKU

N°1769

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 1769

				7	6		5
4			6	2			
			1	3			
2						9	5
	6	7		1		2	8
	1	3					6
				5	3		
				6	4		8
6		2	7				

3	9	5	8	7	1	4	2	6
8	2	6	5	3	4	7	1	9
4	7	1	9	2	6	5	8	3
5	1	9	3	8	2	6	4	7
7	8	3	6	4	5	2	9	1
2	6	4	1	9	7	8	3	5
1	3	2	7	5	8	9	6	4
9	4	7	2	6	3	1	5	8
6	5	8	4	1	9	3	7	2

• B • B • C • E • R • D • S
 RAMOLLISSEMENT
 • RASAI • TAVELER
 ABUSIVE • TARIRA
 • IVE • AXAIS • TOT
 ICARE • AINSI • NE
 • HIATUS • SOLE • G
 DES • ASPE • NERVI
 • T • PLIERAS • OIE
 ETNA • TRIP • OSE •
 • ELYSEENNES • IR
 AS • SUES • ENSILA
 • • BARS • PETUN • S
 LIANE • IL • OEUF
 • PINTADEAU • TOI
 LESEES • IVRAIES
 • CAS • I • AIEUL • E
 BAI • BLEDS • BIS •
 • • ECREME • BUTEE
 ORNAI • ESPERENT
 • ETROIT • SENSEE

VIE ET TERRE

Pacifique : 50 ans d'expérience en matière d'alerte aux tsunamis

Il y a tout juste cinquante ans, en avril 1965, était créé le Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique, sous les auspices de la Commission océanographique intergouvernementale (COI) de l'Unesco. Pour marquer cet anniversaire, une conférence internationale a été organisée à Honolulu, Hawaï (Etats-Unis), les 20 et 21 avril.

C'était l'occasion de revenir sur cette "success story" scientifique. 22 mai 1960, 19h11. Un tremblement de terre d'une magnitude de 9,5 sur l'échelle de Richter —soit le plus puissant séisme jamais recensé— se produit au sud du Chili. Il provoque un tsunami qui balaie une partie importante des côtes du pays, longues de plus de 4.000 kilomètres. Des vagues pouvant atteindre jusqu'à 25 mètres s'abattent sur le sud du Chili, entre Concepción et les îles Chiloé, les plus proches de l'épicentre, et poursuivent leur course dévastatrice.

Près de quinze heures plus tard, le tsunami, qui a parcouru plus de 10.000 kilomètres, touche Hawaï, puis frappe le Japon et les Philippines. Au total, cette catastrophe fait plus de 2000 victimes et occasionne des dégâts estimés à près de 24 millions de dollars de l'époque (soient près de 200 millions de dollars actuels).

L'ampleur de cette catastrophe a été déterminante dans la prise de conscience de la nécessité d'un système d'alerte dans cette région qui est la plus exposée aux tsunamis (près de 75% des tsunamis meurtriers s'y produisent). En 1965, le Groupe international de coordination pour le Système d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique (1) voit le jour sous l'égide de la COI de l'Unesco.

Le centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique, qui est le cœur opérationnel du dispositif, est également créé. Basé à Hawaï, il dépend de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA), et coopère avec le Centre d'alerte aux tsunamis du Pacifique Nord-Ouest, basé au Japon pour évaluer la menace en cas de tremblement de terre et prévenir les pays.



Organisée à la fois par la NOAA, la COI et l'Union internationale de géodésie et de géophysique (IUGG), la conférence internationale qui se tient à Honolulu retracera l'histoire de ce qui apparaît aujourd'hui un programme scientifique international exemplaire. Cinquante ans après sa création, le Groupe intergouvernemental de coordination compte désormais 46 pays membres (2). Le dispositif ne se résume pas à un mécanisme d'alerte, il s'emploie aussi à améliorer la prévention en amont et favoriser le transfert de technologie.

Le Centre d'alerte aux tsunamis dans le Pacifique a un accès direct à plus de 150 stations sismiques réparties dans le monde entier qui l'informent lorsque la magnitude d'un séisme dépasse 5,5. Il a

également accès aux données de près de 100 marégraphes et de tsunamimètres installés dans le Pacifique qui vérifient si un tsunami a été généré et estiment son ampleur. Ces tsunamimètres ont permis d'évaluer avec beaucoup plus de précision le risque de tsunami. De fait, en cas de menace, les pays concernés peuvent être prévenus en l'espace de cinq à dix minutes.

Preuve éclatante de son succès: le Système d'alerte du Pacifique a servi de modèle à la création des trois autres systèmes d'alerte mis en place au lendemain du tsunami meurtrier survenu en décembre 2004 afin de couvrir les régions les plus exposées: l'océan Indien, les Caraïbes et l'Atlantique du Nord-Est et la

Méditerranée.

Si la réussite est incontestable, il reste, néanmoins, des obstacles à surmonter. Atteindre le "dernier kilomètre" n'est pas le moindre des défis à relever. Car si le mécanisme d'alerte fonctionne à l'échelle régionale et nationale, il reste à s'assurer que les populations proches de la source d'un tsunami réagissent dans un délai très court et que les populations vivant dans des zones éloignées et isolées soient prévenues à temps des risques de submersion.

Le financement du système est également en question. Car le maintien en service du dispositif d'alerte a un coût —estimé entre 50 et 80 millions de dollars par an— qui est aussi le prix à payer pour limiter le nombre de victimes en cas de tsunami.

Vers une production d'hydrogène efficace à bas coût

L'électrolyse est une nouvelle technologie importante pour la production d'hydrogène comme vecteur énergétique. Un projet financé par l'UE développe de nouveaux matériaux pour électrolyseurs économiques à haut rendement.

Le potentiel de l'électrolyse à membrane électrolyte polymère (MEP) a été démontré pour une production propre et sûre d'hydrogène et d'oxygène. Malgré ses nombreux avantages par rapport à l'électrolyse alcaline, les coûts d'investissement élevés que nécessite cette technologie ont empêché la généralisation de son utilisation pour la production d'hydrogène. L'utilisation de matériaux coûteux, en grande quantité, la durabilité limitée des principaux composants de MEP, ainsi que la complexité de la conception des piles, sont les principales respons-

ables du coût élevé de la technologie.

Huit partenaires européens ont uni leurs forces pour développer et tester de nouveaux matériaux et une technologie MEP compétitive dans le cadre du projet Novel ("Novel materials and system designs for low cost, efficient and durable PEM electrolyzers"), financé par l'UE. Partant du succès d'un projet antérieur, le projet Novel vise à réduire les coûts des membranes, des électrodes et des plaques bipolaires, ainsi qu'à améliorer les performances des assemblages de membrane électrode (MEA). Par ailleurs, il garantira une durée de vie plus longue pour les composants MEP les plus importants, ainsi qu'un fonctionnement rentable de l'électrolyseur à des pressions élevées. Des protocoles de tests de résistance accélérés permettront d'évaluer la durée de vie de l'électrolyseur et la durabilité des nouveaux composants du système.

À ce jour, les partenaires du projet ont travaillé sur l'identification et l'amélioration de la compréhension des principaux mécanismes importants de dégradation qui ont un impact sur les MEP. Ils ont également développé de nouveaux matériaux de membrane et des électrocatalyseurs qui devraient être inclus dans la production à grande échelle de MEA. Des MEA de référence sont prêtes pour effectuer des bancs d'essai de piles. Le travail sur la production de revêtements pour les plaques bipolaires et les collecteurs actuels est en cours.

À ce jour, les résultats sont prometteurs et montrent un fort potentiel pour améliorer les performances et réduire le coût des électrolyseurs d'eau à MEP. Le projet Novel devrait aboutir à des électrolyseurs à haute performance qui pourraient avoir un rendement d'au moins 75% en termes de production d'hydrogène.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

PIONNIERS DE LA TÉLÉVISION

Inventeur : John Logie Baird **Date :** 1923 **Lieu :** écossais,

John Logie Baird, né le 13 août 1888 à Helensburgh (Écosse) et mort le 14 juin 1946 à Bexhill-on-Sea (Angleterre), est un ingénieur écossais. Handicapé par une très mauvaise santé, il abandonne son métier d'ingénieur en énergie électrique en 1922 pour se consacrer à la recherche sur la télévision. En 1924, il réussit à reproduire des formes géométriques simples (croix de Malte), et en 1925, un visage humain reconnaissable mais les résultats sont trop médiocres pour être pris en considération. Le 26 janvier 1926, des membres de la Royal Institution assistent à la première séance de télévision véritable, la démonstration publique ayant lieu au 22 Frith Street, dans le laboratoire de l'ingénieur. John Logie Baird devient le premier à produire une image télévisée d'objets en mouvements. En 1927, il transmet une image entre Londres et Glasgow. En 1928, il crée un système de télévision couleur. Il est chargé par les Postes allemandes, en 1929, de développer une chaîne de télévision. Quand la BBC lance sa première chaîne en 1936, son système est en concurrence avec celui des « Marconi Electric and Musical Industries ». Mais la BBC choisit le système de Marconi en 1938.



LES 101 DALMATIENS



22h35



Roger et Anita vivent à Londres et fréquentent, sans se connaître, les mêmes rues et les mêmes jardins publics. Roger travaille comme concepteur de jeux vidéos que son éditeur fait tester par Herbert, un gamin surdoué à l'instinct très sûr. Bien que ses essais aient été jugés peu concluants par l'impitoyable Herbert, Roger ne se décourage pas... Anita, quant à elle, travaille comme styliste dans la maison de

XX 2 : THE NEXT LEVEL



22h35



Un complot se trame au cœur de la Maison Blanche. La plus haute autorité du pays est en danger. Augustus Gibbons vient lui-même d'échapper à un attentat au sein du quartier général secret de la NSA. Plus personne n'est en sécurité. Pour l'aider à déjouer la machination, Gibbons a besoin d'un nouvel agent. Pour lui, un seul homme peut mener à bien cette mission : Darius Stone, un soldat d'élite décoré des Forces spéciales, un dur venu du ghetto, expert en armement et en techniques de combat, et une forte tête... Pour le moment, Stone est détenu sous bonne garde dans une prison militaire et Gibbons sait que cet homme est l'unique espoir de la nation

UN PETIT JEU SANS CONSÉQUENCE



23h05



Claire et François sont ensemble depuis douze ans. Au cours d'une journée à la campagne avec leurs deux confidents et amis Axelle et Patrick, éternels célibataires, ils vont être amenés, pour un petit jeu sans conséquence, à prétendre qu'ils se séparent. Or, cela ne surprend personne, pour leur plus grande stupefaction... Cela va les amener à partager confidences et révélations sur l'amour, la fidélité ou l'enfance

LAURENT GERRA ET JULIEN CLERC EN TOUTE VÉRITÉ



20h35



Mireille Dumas convie Laurent Gerra et Julien Clerc à revenir sur leur parcours respectif. Laurent Gerra est ainsi devenu en vingt ans l'imitateur préféré des Français. Quant à Julien Clerc, en quarante-cinq ans de carrière, il a enchaîné les succès, de «Ma préférence» à «Femmes je vous aime». Enfant de divorcés et lui-même cinq fois père d'enfants de trois femmes différentes, ce dernier épouse les passions de ses compagnes successives. Laurent Gerra est quant à lui un fils unique, sans enfant, et se dit peu enclin à faire des concessions. Ces deux-là, apparemment si différents, se vouent une réelle admiration et confient se retrouver entre amis

LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

SPÉCIALE PREMIÈRE



22h30



Hildy Johnson, chroniqueur judiciaire à Chicago, annonce à son patron qu'il souhaite quitter la presse pour convoler avec la jolie Peggy. Mais Walter Burns ne veut rien entendre et multiplie les stratagèmes pour retenir son journaliste vedette. Il l'envoie couvrir l'exécution d'Earl Williams, condamné à mort pour avoir assassiné un policier noir. Quand le détenu profite d'une reconstitution pour prendre la poudre d'es-campette

ON N'EST PLUS DES PIGEONS !
LES PIGEONS FONT LEUR NID

20h45



Claire Barsacq et ses acolytes traquent les arnaques à la consommation. C'est sur le terrain qu'ils officient pour révéler et dénoncer les abus, fournir les outils et les recommandations nécessaires pour s'en prémunir et aussi remettre, quand il se doit, les pendules à l'heure. Testeurs et activistes sont là pour permettre d'y voir plus clair dans ce monde parfois obscur de la consommation. Au sommaire de ce numéro : «Peut-on gagner de l'argent avec sa maison» - «Travaux : comment ne pas se faire piéger ?» - «Combien coûte une cuisine équipée ?» - «Contrôle technique des poêles» - «Posséder une résidence secondaire»

CAUCHEMAR EN CUISINE LA
CIOTAT

20h50



Un chef étoilé, Philippe Etchebest, vient en aide à des restaurateurs à la dérive sur le point de faire faillite... Dans ce numéro, Philippe Etchebest se rend à La Ciotat, près de Marseille, dans un établissement qui a une vue imprenable sur la mer et qui sert beaucoup de poissons... congelés. Sur place, le gérant a du mal à faire confiance à son chef, une jeune femme pleine d'énergie mais qui peine à se faire respecter. Philippe Etchebest va devoir batailler contre les idées reçues pour ramener un peu de bon sens dans le restaurant et user de toute son autorité pour convaincre le gérant de changer ses habitudes

DOC MARTIN LE LOUP-
GAROU DE PORT-GARREC

22h35



Durant une course d'orientation nocturne, Julie dit avoir vu la silhouette d'un loup-garou lors d'une nuit de pleine lune ! Martin s'étonne de ce témoignage farfelu : les loup-garous, ça n'existe pas. Mais quand il reçoit à son cabinet un homme au corps et au visage couverts de poils, le Doc comprend aisément la méprise... Comment le soigner ?



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben Mhidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarh : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Marine Le Pen

sa robe "sortie d'un mauvais supermarché de province"

Lors de la grande soirée organisée à New York par le Time pour célébrer les 100 personnalités les plus influentes du monde, Marine Le Pen portait "une robe de location sans marque louée en France". Pas génial, nous direz-vous, pour rivaliser avec les autres invité(e)s de la soirée, qui portaient des tenues imaginées par les grands créateurs de mode au monde...



Gad Elmaleh :

des conflits religieux déchirent sa famille !

Le 30 avril prochain sortira une biographie non officielle sur l'humoriste Gad Elmaleh. Cet ouvrage, de Stéphane Koechlin, ne manquera pas de faire parler de lui. En effet, les 232 pages promettent de croustillantes révélations. L'une d'entre elles ? Les tensions familiales qu'a suscitées le baptême de Raphaël, le fils de Gad Elmaleh et Charlotte Casiraghi.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

FONDS DES FEMMES EN MÉDITERRANÉE

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

«CELLES QUI FONT DES VAGUES» »



PAR RANIA NAILI

Féministes ou pas, voilées ou à corps découvert, de gauche ou de droite, exerçant une activité professionnelle ou au foyer, tout autour de la Méditerranée des femmes sont privées d'exercer les mêmes droits que l'autre moitié des humains.

Par leur implication dans un mouvement en faveur de l'égalité entre hommes et femmes, par des actions individuelles isolées ou par de simples comportements dans la sphère privée ou professionnelle, chacun de leur acte, même anodin, peut devenir une transgression.

Graffiteuses et bloggeuses en Egypte, rappeuses en Bosnie, indignées en Espagne, calligraphes sur leur propre corps en Syrie, en campagne sur Facebook, footballeuses en France, jeunes, âgées, femmes publiques ou anonymes..., elles sont assimilées à des rebelles, des insoumises, des résistantes,

des frondeuses qui refusent de rentrer dans le rang. Le concours de photographies du Fonds des femmes en Méditerranée revient pour une nouvelle édition autour du thème "Celles qui font des vagues". Ouvertes à tous les amatrices et amateurs de photographie résidant dans un pays de la Méditerranée, les candidatures doivent être envoyées à concours-photoffmed2015@gmail.com avant le 15 juin à minuit.

Les 20 meilleures photos seront sélectionnées par un jury qui récompensera les trois premiers lauréat-e-s d'un chèque cadeau d'une valeur de 400, 300 et 200 euros, indique la présentation du concours qui précise que les résultats seront accessibles sur le site au plus tard le 15 juillet 2015. Organisée pour la quatrième année consécutive, l'édition 2015 est placée sous le marrainage de Nathalie Baye. Environ 300 lauréats de 16 pays différents du bassin méditerranéen participent chaque

année.

Le Fonds pour les Femmes en Méditerranée a été créé en janvier 2008, à l'initiative de femmes engagées depuis plusieurs dizaines d'années pour les droits des femmes dans la région méditerranéenne.

Partant de leurs expériences de recherche de financement pour leurs projets ou ceux d'autres associations en Algérie, en France, en Turquie, au Maroc et en Palestine, elles ont estimé nécessaire de fonder une structure dévouée à soutenir financièrement le mouvement pour l'émancipation des femmes dans la région.

Le Fonds se réfère dans ses activités à une éthique basée sur les principes d'égalité, de laïcité, de respect de l'être humain et de l'environnement ainsi que d'engagement pour la paix.

Il s'appuie sur les outils du droit international en matière de droits humains mais aussi sur la vision holistique de la société portée par le mouvement des femmes au niveau mondial.

L'objectif est de participer à l'amélioration de la condition des femmes et à la promotion de l'égalité des sexes dans l'ensemble des pays du bassin méditerranéen en contribuant au renforcement du mouvement des femmes de la région, tant au niveau local que régional.

La mission de ce Fonds est de fournir ou aider à trouver les moyens financiers ou techniques nécessaires aux actions décidées par les groupes, les associations, les organisations et les individus qui œuvrent pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans les pays du bassin méditerranéen.

R.N.

FÊTE DU TRAVAIL

Journée chômée et payée

La journée célébrant la fête du Travail, coïncidant avec le vendredi 1er mai, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, indique dimanche un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

"Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale rappelle que conformément aux dispositions de la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du vendredi 1er mai 2015 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, services concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, y compris pour le personnel payé à l'heure ou à la journée", précise la même source. Le communiqué ajoute, par ailleurs, que les personnels exerçant sous régime du travail posté, sont tenus d'assurer la continuité du service selon l'organisation du travail mise en place par l'employeur.

R. N.

LEUCÉMIE EN ALGÉRIE

Plus de 200 cas enregistrés par an !

Plus de 200 cas de leucémie (cancer des cellules de la moelle osseuse) sont enregistrés chaque année en Algérie, a indiqué samedi le docteur Malek Benakli du Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) d'Alger.

"Entre 200 à 300 cas de Leucémie sont enregistrés chaque année en Algérie. Le suivi du traitement est indispensable dans le sens où il permet de savoir si le patient répond ou pas", a déclaré le spécialiste lors d'un symposium sur la leucémie où des médecins et autres spécialistes ont discuté et présenté des cas pratiques des patients qu'ils ont eu à traiter.

A l'occasion de cette rencontre, une 2ème génération de traitement contre la maladie a été expliquée aux participants à ce rendez-vous. Il s'agit du molécule dénommée "Nilotinib", produit hospitalier distribué gratuitement et disponible en Algérie depuis 2013, selon le professeur Meriem Belhane, chef de service d'hématologie à l'hôpital de Béni Messous (Alger). Elle a ajouté qu'avec cette deuxième génération de traitement "il y a un espoir que le patient guérisse".

Le professeur Benakli a précisé, à ce propos, que la 2ème génération de traitement contre cette maladie grave "permet de diminuer de -5% le besoin de recours à la greffe de la moelle".

Pour sa part, le médecin Hocine Ait Ali, du CHU de Tizi Ouzou, a souligné que ce nouveau type de traitement "vise directement à bloquer l'évolution de la maladie", témoignant qu'un de ses malades "vit depuis 25 ans avec la maladie".

R. N.

26^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1

RIEN N'EST ENCORE JOUÉ

A quatre journées de la fin du championnat national de Ligue 1 Mobilis, rien n'est encore joué dans la course au titre, mais également, dans la lutte pour le maintien. A l'issue de la 26e journée, jouée ce samedi, l'ES Sétif reste leader malgré sa défaite face à l'USM Harrach (1-0), alors que dans la bas du tableau, le NA Hussein Dey s'est imposé à l'Arbaa (1-0) et enflamme la bataille pour la survie en L1. Malgré une courte défaite devant l'USM Harrach (0-1) en déplacement, l'ES Sétif conserve sa place de leader avec 41 points, alors que trois clubs se retrouvent à la deuxième place à savoir l'USM Harrach le MO Béjaïa et le MC Oran. De leur côté, les Béjaouis avaient bien débuté la première mi-temps dans le derby de la Kabylie devant la JS Kabylie s'est finalement inclinée sur le score de 2 buts à 1 et rate l'occasion de reprendre son fauteuil de leader.

Pour sa part, le MC Oran se retrouve à

égalité avec le MO Béjaïa et l'USM El-Harrach suite à sa victoire à domicile devant le JS Saoura (1-0).

L'autre derby de cette manche, celui de la capitale, joué sans public au stade Omar Hamadi entre le MC Alger et l'USM Alger n'a pas connu de vainqueur.

Les deux équipes se sont séparées sur un score nul et vierge (0-0).

Le CR Belouizdad vainqueur à l'ultime minute (90) devant l'ASM Oran (2-1) s'éloigne de la zone de relégation.

Dans le bas du tableau la lanterne rouge le NA Hussein-Dey a réussi la seule victoire à l'extérieur face au RC Arbaa (1-0) et revient à une longueur de l'ASO Chlef battue par le CS Constantine sur le même score.

De son côté, l'USM Bel Abbès également dans la zone rouge s'est inclinée devant le MCE Eulma (1-0) qui s'éloigne de deux points de son adversaire du jour.

R.N.

